VOLUME VII. WINNIPEG, MARDI, 23 SEPTEMBRE 1919 NUMERO 15

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619 Ave McDermot
Téléphones [illegible] 4264-4265

Heureuses gens

Ce sont les Allemands, les Juifs et les autres minorités de la Pologne reconstituée. La Société des Nations les a traités aux petits oignons! Il fallait bien leur assurer une pleine mesure de liberté; les peuples ne se sont-ils pas battus pour garantir la liberté des petites nationalités?

Donc, pour les Allemands, les Juifs et tout le reste du menu fretin, pleine liberté dans les écoles pour tout ce qui touche à la religion, à la langue maternelle et à la part d'argent qui leur revient des deniers publics.

La Société des Nations, sentinelle vigilante, après avoir fait inscrire une loi organique dans la constitution de la Pologne, veillera à sa fidèle observation.

N'est-ce pas touchant? Heureuses gens, vraiment, que ces Allemands et ces Juifs!

Dame, ce n'est pas en vain que le Canada a sacrifié cinquante mille de ses enfants, qu'il a grevé son budget d'une dette qui va demander deux cent millions annuellement pour intérêts et pensions militaires, et qu'il a envoyé ses ministres siéger à la Conférence de la Paix.

Les Allemands et les Juifs de Pologne jouiront de leur parfaite liberté. A cela nous ne trouvons pas à redire; nous en félicitons même les Allemands et les Juifs de Pologne: ils ont eu du talent, — c'est sûr, — pour s'assurer un pareil succès; de plus c'est un élément de paix pour la Pologne.

Mais nous aurions une requête discrète à faire à nos ministres canadiens, signataires du traité de Versailles. Maintenant qu'ils ont fini de s'occuper des libertés scolaires et nationales des Allemands et des Juifs de Pologne, auraient-ils la complaisance de jeter un coup d'oeil paternel sur des centaines de mille citoyens canadiens des provinces d'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta? La liberté scolaire y est détruite et la langue française, celle du traité de Versailles, y est persécutée. Nous devons valoir, à leurs yeux, les Allemands et les Juifs de Pologne.

Quand la Société des Nations appellera-t-elle à sa barre les petits tyrans du Manitoba? Aux yeux de ceux qui ont assuré aux Allemands et aux Juifs leurs libertés scolaires et nationales, nos ministres manitobains doivent paraître de grands criminels, car ils ont détruit chez eux ce qui est considéré comme sacré pour les Allemands et les Juifs de Pologne.

MM. Doherty et Sifton, en leur qualité de représentants officiels du Canada au traité de Versailles, pourraient-ils faire savoir très discrètement à nos ministres qu'ils ne sont pas à la hauteur de la civilisation voulue par les grands justiciers mondiaux, protecteurs-nés des Allemands et des Juifs de Pologne?

A moins de vouloir passer pour farceurs, pour ne pas employer un autre mot qui serait plus juste mais qui paraitrait peut-être trop fort, nos ministres fédéraux auront sûrement des représentations à faire à qui de droit. Si ce n'est pour nous, que ce soit au moins pour l'honneur de la signature royale attachée au document que nos législateurs manitobains ont jeté à l'égoût!

Nous ne sommes pas exigeants. Qu'on nous donne le traitement si généreusement accordé aux Allemands et aux Juifs de Pologne, et nous serons satisfaits. Nous aurons le coeur plus joyeux pour payer notre part de la dette nationale accumulée pour assurer aux Allemands et aux Juifs de Pologne leurs libertés nationales et scolaires.

Le suffrage féminin

Au Manitoba, en vertu d'une décision de la législature provinciale, le suffrage féminin provincial est reconnu. Nos lecteurs savent que les chefs de l'Eglise ne prisent guère le suffrage féminin. Néanmoins, pour des raisons d'ordre pratique Sa Grandeur Monseigneur Béliveau n'a pas hésité à recommander aux dames de son diocèse de se faire inscrire et d'user de leur droit de vote.

La province de Québec n'a pas reconnu le suffrage féminin. Mais une loi fédérale confère le privilège du suffrage à l'élément féminin dans toutes les provinces. Si Québec échappe au suffrage féminin dans le domaine provincial, il n'en est plus de même dans le domaine fédéral. La question est posée contre le gré de Québec, soit, mais elle n'en est pas moins posée et une solution s'impose. Les autorités religieuses de Québec semblent n'avoir pas hésité et leur attitude est analogue à celle prise par Monseigneur Béliveau. Dès dimanche, le 14, tous les curés du comté de Québec-Est, où aura prochainement lieu une élection, ont recommandé aux dames de se faire inscrire. Le lendemain, l'*Action Catholique* faisait la même recommandation à ses lectrices. Les raisons sur lesquelles elle appuie son appel sont à méditer; elles sont marquées au coin de l'esprit pratique et du bon sens. Les voici:

"On sait notre sentiment sur le suffrage universel, et surtout le vote et l'éligibilité des femmes, dont Ottawa nous a gratifiés au cours de la guerre.

Il n'a pas varié.

Cependant il faut tenir compte du fait accompli, et voilà pourquoi nous conseillons à tous ceux auxquels la nouvelle loi donne droit de vote, de se faire inscrire à la première occasion sur les listes électorales, afin de pouvoir exercer ce droit au moment opportun.

Si le nouveau mode a de très grands inconvénients, il a quelques rares avantages, dont il faut savoir profiter. Il établit en quelque sorte le vote plural en faveur des familles nombreuses, car lorsque le père conserve l'autorité qui convient il arrive assez souvent que ses opinions sont partagées par ceux de sa famille, et son vote peut ainsi se multiplier pour les bonnes causes. Or, la politique canadienne, — les moins avertis doivent s'en rendre compte, — traverse à l'heure actuelle une période d'une particulière gravité, et il ne fait pas de doute que, dans un avenir plutôt rapproché, des votes d'une extrême importance seront pris. Dès lors faut-il s'exposer à ce très grand danger de laisser les autres voter seuls et mener ainsi le pays à leur guise?

Certainement non.

Il y a deux choses qu'il ne faut pas perdre de vue:

La première c'est que les gens indésirables ont toujours leurs noms sur la liste électorale. Comme le vote, pour eux, est souvent l'occasion de faire quelqu'argent, ils savent se ménager les moyens d'y arriver; et d'ailleurs les faiseurs électoraux, qui ont besoin d'instruments, ont grand soin de faire inscrire tous ceux qui peuvent servir à cette fin. Voilà comment nombre d'ivrognes, de débauchés, de bohêmes, de chevaliers d'industrie et de femmes du demi monde figurent sur les listes électorales. Il faut que leur influence soit annihilée par celle des citoyens respectables et des femmes honnêtes, infiniment plus nombreux. Mais pour cela il est nécessaire que ces derniers et ces dernières puissent exercer leur droit de vote."

A. C. J. C.

Le Cercle LaVérendrye a recommencé avec entrain ses séances d'études. Presque tous les anciens sont revenus et nous avons de plus un certain nombre de nouvelles recrues dont l'ardeur au travail ne demande qu'à se manifester.

La question économique et ouvrière sera, cette année encore, à l'ordre du jour de nos réunions; ce problème, qui s'aggrave de jour en jour, sera l'objet d'une très sérieuse enquête de la part de nos membres. Il y aura lieu aussi de poursuivre, en matière d'apologétique, des études suivies, afin d'apprendre à réfuter sur place les éternelles objections que proposent sans cesse les incroyants et les protestants à notre foi catholique.

Les comités de Colonisation et de Propagande fonctionneront comme par le passé; le premier s'occupant de donner du volume au noyau de notre population française du Manitoba, le second, de répandre à profusion la bonne littérature canadienne.

L'élection des officiers du Cercle a eu lieu et les comités sont maintenant formés, prêts à agir. Voici le résultat de l'élection:

Président, Louis-Philippe Gagnon; Vice-président, Norbert Jutras; Secrétaire, Antonio Labelle; Trésorier, Georges-Henri Bérubé; Secrétaire-correspondant, Joseph LeBlanc; Conseillers: William Raymond et Ernest Gagnon.

Le Comité Spirituel, devant s'occuper des communions générales des membres et de la préparation d'une retraite fermée, est composé des camarades Prince et D'Auteuil.

Comité de Colonisation: Les camarades Jutras, Raymond, Ernest Gagnon et Joseph LeBlanc.

Comité de Propagande: Les camarades Bérubé et LeBlanc.

Comité Dramatique: Les camarades D'Auteuil, Jutras, Prince et Labelle.

Comité de Presse: Les camarades Albert Prince, Antonio Labelle et Louis-Philippe Gagnon.

* * *

Le R. P. Olivier Beaulieu, S.J., au dévouement duquel le Cercle doit tant, a pour successeur, comme aumônier, le R. P. Paulin Bleau, S.J., qui a dirigé, pendant deux ans, le Cercle Provencher. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue parmi nous.

* * *

Nous nous adressons, d'une façon toute spéciale aux cercles des campagnes qui se sont forcément trouvés désorganisés par suite de la guerre et de ses conséquences.

Le Comité Central considère les cercles manitobain comme faisant partie d'une union régionale qui n'est pas encore formellement constituée mais qui existe de fait et qui n'a besoin que d'une coopération plus étroite entre les cercles pour fonctionner régulièrement.

Donc, coordonnons nos principes de vie; *Langevin*, de Sainte-Anne des Chênes, *Saint-Claude*, de Saint-Claude, *Saint-David*, de Saint-Jean-Baptiste, ne sont pas morts; comme tous les groupes de jeunes, ils veulent vivre, et vivre intensivement. Qu'ils se révèlent à nous, qu'ils nous fassent part de l'*action* qu'ils accomplissent dans leur centre, des études qu'ils poursuivent au cercle. Il y a beaucoup à retirer de cet échange d'idées.

Haut les coeurs et travaillons ferme!

Le Comité de Presse de LaVérendrye.

BEVUE DE LA COMMISSION INDUSTRIELLE

Elle n'invite aucun représentant des syndicats catholiques

La commision industrielle siège actuellement à Ottawa. Elle cherche un terrain d'entente entre patrons et ouvriers, une solution au problème social. A la grande surprise de la province de Québec, le gouvernement fédéral n'y a invité aucun représentant des syndicats catholiques. L'**Action Catholique** a énergiquement protesté contre cette bévue d'Ottawa. Le **Devoir** et l'**Evénement** font écho dans les termes suivants à la protestation de l'**Action Catholique**:

Le Devoir: "... ce n'est pas spécialement contre la qualité du choix ou contre la part inconvenante faite aux Canadiens français que nous tenons surtout à protester aujourd'hui... Ce que nous voulons particulièrement marquer, c'est l'oubli complet et radical du syndicalisme national et catholique.

"On a invité à foison les représentants du syndicalisme international, — mais on a totalement ignoré les syndicats catholiques et nationaux. On ne peut prétendre que leur existence est chose mystérieuse et que les autorités gouvernementals sont excusables de ne pas les connaître. Ces syndicats fonctionnent au grand jour, ils se sont, pour une part, fait entendre devant la commission d'enquête nommée par le gouvernement lui-même, et dont les membres assisteront à la nouvelle conférence. On ne peut davantage prétexter qu'ils représentent un élément négligeable: leurs adhérents se chiffrent déjà par milliers. A Québec, à Montréal, à Chicoutimi, aux Trois-Rivières, à Lauzon, à Thetford Mines, à Hull, à Shawinigan, ailleurs encore, existent d'importants groupements et le mouvement croît avec rapidité.

"Or, tous ces ouvriers syndiqués ont été systématiquement ignorés..."

L'Evénement n'est pas moins explicite:

"L'oubli trop marqué où l'on a laissé les Canadiens-français dans la composition de la commission industrielle convoquée à Ottawa, oubli qui n'est pas atténué, mais plutôt aggravé par la présence dans cette commission d'un certain M. Damien Bouchard, ex-député radical de Saint-Hyacinthe, sera, nous voulons encore l'espérer promptement et noblement réparé. Cet oubli ne saurait être ni justifié ni expliqué. Ceux qui ont eu le tort de l'avoir commis, aggraveraient leur faute en refusant de le reconnaître et de le réparer.

"Nous devons en dire autant si les unions ou les syndicats nationaux et catholiques de notre province n'étaient pas convoqués par cette commission d'après l'importance de leur nombre et des industries dont ils sont les ouvriers..."

LE FRANCAIS EN ABYSSINIE

La seule langue européenne parlée dans les villes

"L'Abyssinie est un pays, où l'Evangile fut prêché par saint Mathieu et qui était complètement christianisé au quatrième siècle. Toujours elle a su défendre sa foi au même titre que son indépendance contre les musulmans. Malheureusement, dès les premiers siècles elle passa en bloc, sans le savoir, au schisme et à l'hérésie monophysite.

Vers le milieu du dix-neuvième siècle des relations étaient établies entre la France et ce pays menacé alors par les entreprises anglaises. Et cela facilita aux missionnaires Lazaristes, qui y étaient entrés en 1838, de même qu'aux Capucins, l'oeuvre difficile de la prédication de la vraie foi en ce pays. Depuis lors, les relations entre la France et l'Ethiopie, en particulier le Choa qui en est la partie dirigeante, ont toujours été cordiales. Les Missionnaires français (Capucins et Lazaristes) sont les seuls qui aient été autorisés à ouvrir des écoles. Et, grâce à eux, le français commence à être parlé dans la population des villes à l'exclusion de toute autre langue européenne, en même temps que le catholicisme gagne du terrain." — La **Semaine Paroissiale**, de Fall River.

L'EMIGRATION ALLEMANDE AU CANADA

Un syndicat vient de se former à Berlin pour l'aider

Le correspondant londonien de la **Gazette**, de Montréal, croit que les Allemands émigreront en grand nombre au Canada.

"L'Allemagne, écrit-il, ayant eu peu de succès contre les Canadiens sur le front ouest au cours de la guerre, se prépare à faire, maintenant que la guerre est terminée, une pénétration pacifique au Canada. Une société vient de se former à Berlin pour encourager l'émigration allemande au Canada. Le secrétaire de cette association vient d'écrire aux autorités canadiennes de l'immigration, à Londres, pour leur demander quand l'immigration pourra commencer.

"Sir Geo. Brown, du C. P. R., a déclaré aujourd'hui que tant que le traité de paix n'aura pas été ratifié par le parlement canadien, l'immigration allemande au Canada sera défendue. Il en est de même pour l'immigration des autres pays. Ceci n'est cependant qu'une mesure temporaire et le Canada aura à décider sous peu quelle politique il devra suivre quant à l'immigration. On devra étudier la question d'une forte immigration possible de l'Allemagne. A la suite d'une visite qu'il a faite sur le continent, Sir G. Brown prédit qu'il pourra avoir des immigrants allemands autant qu'il en voudra.

"Il en sera de même pour les immigrants français et belges. La Hollande et les pays scandinaves enverront aussi de forts contingents. Une telle immigration devra sans doute être encouragée.

Une question délicate que le Canada devra étudier avec soin sera celle du recrutement des immigrés venant de la partie sud de l'Europe. Sir G. Brown dit, qu'en effet, l'immigration vers le Canada sera assez forte dans cette partie de l'Europe.

POURQUOI UNE MARINE IMPERIALE?

Une dépense de 150 millions par année

L'amiral Jellicoe, commandant en chef des forces navales de l'Angleterre, est allé en Australie et en Nouvelle-Zélande, deux colonies anglaises comme le Canada. Il a demandé à ces deux colonies de contribuer chacune une somme considérable, — environ $20.00 par tête par année, — pour construire une marine de guerre qui sera sous le commandement des autorités de Londres.

Cette contribution s'élèverait à près de $150,000,000 par année pour le Canada, soit autant que le service de nos intérêts et les pensions aux soldats.

Le "Farmer's Sun" se demande pourquoi cet empressement de construire une marine de guerre, maintenant que la marine allemande est au fond de la mer que l'armée allemande est dissoute et que "la guerre pour finir les guerres" est terminée.

Et si nos gouvernants allaient se laisser prendre à ce truc, qui porterait le plus lourd fardeau, sinon les cultivateurs et les ouvriers? Il est donc de la plus haute importance de nous unir, de voir à nos affaires, si nous ne voulons pas que l'avenir de nos enfants soit à jamais compromis.

LA BALANCE DU POUVOIR DANS ONTARIO

Quel parti les Fermiers-Unis d'Ontario appuiront-ils s'ils sont le facteur décisif à la prochaine législature. — Réponse du "Farmer's Sun".

Quatre partis se disputent dans Ontario les suffrages de l'électorat. Ce sont les deux vieux partis traditionnels, conservateurs et libéraux, puis les Ouvriers et les Fermiers-Unis. On concède généralement que si les oppositionnistes savent faire bloc et ne pas diviser le vote oppositionniste au profit des conservateurs, c'en est fait du gouvernement Hearst.

Mais une question se pose. Le gouvernement Hearst défait, les libéraux auront-ils une majorité à la législature? S'ils ne l'ont pas, pourront-ils escompter l'appui des Fermiers-Unis? Le "Globe" pose la question et le "Farmer's Sun" y répond, comme suit:

"Le mouvement actuel des fermiers est l'expression de leur mécontentement et se dirige tout naturellement contre le parti au pouvoir dans la province. C'est un mouvement de classe seulement dans le sens que les fermiers demandent d'être libérés de la législation de préférence et réclament le privilège de produire pour l'avantage du grand nombre. C'est une protestation contre les abus des lois fondamentales, contre le gaspillage des ressources publiques dans la recherche de l'appui politique; c'est une protestation contre l'accroissement des dépenses publiques qui ont augmenté en quelques années de quatre à vingt sept millions. En pareil cas, quand les institutions parlementaires fonctionnent normalement, c'est le rôle de l'opposition de se faire l'écho des mécontentements, de se faire l'avocat des justes demandes du peuple et d'obtenir des réformes équitables.

"En tout cela l'Opposition libérale en Ontario a complètement failli à son devoir. Depuis plusieurs années le parti a été dirigé par des chefs incompétents. Pas une voix ne s'est levée contre la diminution de la population rurale, contre les extravagances de toutes sortes, contre la législation de favoritisme qui ont amené des résultats déplorables...

"A ce moment même il est assez difficile de dire quelle est la différence entre le programme de M. Dewart et celui de M. Hearst.

"Ayant à se plaindre, avec raison ou non, que devaient faire les fermiers pour établir justice ou pour améliorer l'administration publique? Etait-il plus sage de tracer leur propre chemin ou de diviser leurs votes inutilement comme par le passé entre des chercheurs de positions?

"Les probabilités sont que les fermiers auront la plus forte représentation à la prochaine session de la législature. Ni M. Halbert, ni M. Morrison n'ont la prétention de dire ce qui sera fait au cas que les libéraux et les conservateurs seraient à peu près d'égale force et que les fermiers tiendraient la balance du pouvoir. Ce sont les représentants élus des fermiers, guidés par leurs commettants et par l'opinion publique, qui décideront.

"Tout ce qui peut être dit maintenant c'est qu'il sera pourvu à une meilleure administration et que les représentants des fermiers mettront tous leurs efforts pour diminuer les dépenses et obtenir des réformes favorables à toutes les classes de la population."

LES DESSOUS DE L'AFFAIRE DE GUELPH

La haine des Jésuites. — Un fiasco... mais on continuera

Les juges rendront prochainement leur décision dans l'affaire de Guelph. Il n'est pas malin de prévoir ce qu'elle sera. Résumant les débats, l'**Action Catholique** en fait très bien ressortir les dessous. On voulait atteindre les Jésuites, mais les accusations n'ont que réussi à faire étalage de leurs préjugés et de leur ignorance crasse.

"Il paraît assez clair que la loi de conscription a paru à certains fanatiques l'occasion enfin trouvée d'aller fureter dans un monastère catholique, afin d'y voir de leurs yeux les horreurs auxquels certains protestants crédules, pour ne pas dire plus, croient dur comme fer parce que des prédicants, du genre que l'on sait, en ont affirmé l'existence.

"Il devait arriver ce qui est arrivé parce que la lumière a toujours été fatale à l'erreur et à la sottise.

"Voilà pourquoi MacAuley et ses associés sont aujourd'hui en posture si ridicule, pendant que leurs souffleurs, restés dans la coulisse, voient retomber sur eux tout l'odieux dont ils espéraient bien couvrir les Révérends Pères Jésuites.

"Nous n'insistons pas sur l'ignorance de ces individus qui cherchaient avidement dans les cellules des novices les chaînes dont on les attacherait chaque soir et hésitaient à accepter le chocolat que leur offrait l'un d'entre eux par crainte qu'il ne fut empoisonné. Nous savions déjà que les commentaires au sujet du perinde ac cadaver varient jusqu'aux limites de l'incohérence en certains milieux, mais nous ne soupçonnions pas qu'il y eut dans la province voisine, des individus assez sots pour s'y laisser prendre.

"De tels personnages étaient tout désignés pour la besogne qu'on voulait leur faire accomplir, et ils s'en sont acquittés d'une manière digne de leur intelligence et de leur culture intellectuelle.

"Quel officier public quelque peu soucieux de sa dignité oserait s'introduire dans le domicile d'un citoyen britannique sans s'être muni au préalable des documents nécessaires pour justifier et sa présence et sa mission?

"Pour des Jésuites, se sont sans doute dit MacAuley et les autres, est-il besoin de suivre la loi de si près? Et au R. P. Supérieur, qui leur demandait des preuves écrites de leur mission, ils ne purent montrer que leurs brassards de policiers! Voit-on pareils individus venir troubler ainsi toute une communauté, et traiter de haut un homme comme le R. P. Hingston, appartenant à une des familles les plus justement considérées du pays, le propre frère de trois soldats de la grande guerre, dont l'un est mort au front, et lui-même arrivé tout récemment du champ de bataille où il avait servi comme aumônier!

"Le contraste avait déjà ici son éloquence; mais il s'est encore accentué au cours du procès, lorsque le président du tribunal lui-même dût mettre à la raison un des avocats qui voulait continuer en pleine cour la manière des policiers, dans sa façon d'interroger le R. P. Hingston.

"La façon dont se termine cette affaire de Guelph n'empêchera pas certains révérends de continuer à bourrer le crâne de leurs auditeurs des inventions, des sornettes et des billevesées ordinaires à propos des Jésuites. Mais en couvrant de ridicule les auteurs directs ou indirects de l'équipée; en les obligeant surtout à confesser devant un tribunal, et, par la presse, devant le grand public l'inutilité de leurs efforts pour découvrir quoique ce soit de répréhensible dans un monastère catholique, elle contribuera peut-être à faire la lumière dans certains esprits susceptibles de la recevoir, et à débarrasser de leurs préjugés les hommes droits qui se seraient laissés influencer par le milieu où ils vivent.

"A ce titre l'équipée de Guelph aura été un bienfait; et ses victimes seront tout autres que les Jésuites qu'on prétendait atteindre."

Plaisanterie macabre

De l'*Oeuvre*:

On sait qu'à l'occasion du 14 juillet l'administration des P. T. T. poussa la condescendance jusqu'à informer [illegible] public que le service serait [illegible] et que, par conséquent, M[illegible] les abonnés étaient priés d'user du téléphone le plus discrètement possible.

Or, fort indiscrètement, un abonné mourut la veille du 14 juillet. Et la question se posa, pour l'entrepreneur chargé des funérailles, de faire transporter le corps en province (à Lyon pour préciser).

Cet entrepreneur (comme référence, son numéro de téléphone est: *Nord* 14-80) décrocha le récepteur le 14 juillet vers 9 heures 25 du matin et obtint une ligne au bout de cinq minutes d'instances.

— Allo! Voulez-vous me donner la gare de Lyon, s'il vous plait!

— Est-ce une communication officielle? Nous ne donnons aujourd'hui que les communications officielles.

— Ce n'est pas officiel, mais c'est pressé. C'est pour le transport d'un cercueil en province. Vous voyez qu'il ne s'agit pas d'une plaisanterie...

Un temps... Puis la voix de la téléphoniste reprend:

— S'il s'agit d'un cercueil, ça n'est pas pressé...

— Ah! vous trouvez...

— Oui... Du moment que le client est mort, il a tout le temps d'attendre.

Et la téléphoniste raccrocha le récepteur.

ASSOCIATION D'EDUCATION DES C.-F. DU MANITOBA

DES INSTITUTRICES! Tel est le cri d'un grand nombre de commissions scolaires. Notre personnel enseignant est restreint, mais pas insuffisant.

Nous invitons toutes les institutrices qualifiées qui n'ont pas encore trouvé de classes de s'adresser à nous au plus tôt. Nous pourrions en placer une trentaine en peu de temps.

Les permis sont presque impossibles à obtenir; en conséquence, nous conseillons aux institutrices dont les certificats sont expirés de faire tous les efforts pour suivre les cours pédagogiques de l'Ecole Normale. Elles en profiteront.

L'élection des commissaires d'écoles a eu lieu. Le secrétaire de chaque commission scolaire nous rendrait un service inappréciable en nous en faisant parvenir le résultat.

LE SECRETAIRE.

PROPAGANDE!

Nous avons toujours en main livres et brochures de propagande française, que l'on peut se procurer toujours à des conditions faciles, à notre Comité. Voici les titres et prix franco de quelques-uns:

"Pour la défense de nos Lois Françaises", Antonio Perreault	$ .25
"La Naissance d'une Race", Abbé L. Groulx	$ .75
"Les Rapaillages", Abbé Lionel Groulx: édition de luxe	$ .60
Edition populaire	$ .25
"Le Canada Apostolique", Henri Bourassa: édition de luxe	$ .60
Edition populaire	$ .25
"Choses qui s'en vont", Frère Gilles, O.F.M.	$ .25
"Notre Jeunesse", Guy Vanier	$ .10
"Syndicats Nationaux ou Internationaux?", Henri Bourassa	$ .10
"La Déportation des Acadiens", Henri d'Arles	$ .10

On trouvera à la page 9, 1re colonne, une liste complète des brochures, tracts et livres en vente par notre Comité.

Comité de Propagande LaVérendrye, 39 Avenue Provencher, Saint-Boniface, Man.

UN MONUMENT D'HYPOCRISIE

Les Alliés imposent à la Pologne des obligations qu'ils refusent d'assumer chez eux

Parmi les nations qui sont sorties de cette guerre régénérées, en retrouvant leur indépendance, la Pologne mérite une mention spéciale. Démembrée en 1795 par l'Autriche, la Russie et la Prusse, ressuscitée momentanément en 1807 par Napoléon, puis retombée en 1815 dans son asservissement premier, elle a gémi pendant plus d'un siècle sous la botte de maîtres étrangers. Ceux-ci ont reçu leur châtiment. L'Allemagne a été vaincue, l'Autriche démembrée, la Russie, vouée à une révolution sanglante. La Pologne dont le sentiment national avait toujours été tenu en éveil par son clergé et ses intellectuels laïques se lève aujourd'hui au milieu des ruines de ses oppresseurs, plus vigoureuse que jamais.

La population de la Pologne a toujours été catholique, et le gouvernement qu'elle s'est donné était en majorité catholique. C'en était assez pour que les délégués de la Conférence de la Paix s'ingérassent dans des questions d'administration intérieure. Non contents de reconnaître l'indépendance de la Pologne dans le traité de paix avec l'Allemagne, les plénipotentiaires ont obligé le gouvernement polonais à signer un autre traité mettant la Pologne sous la tutelle de cette fameuse Ligue des Nations. La Pologne, par ce traité, est obligée de se reconnaître certaines obligations dont le but n'est nullement douteux.

Dans le chapitre premier qui pose les bases politiques et sociales du nouvel Etat, on lit ces deux articles sur lesquelles reposent tous les autres.

"Art. 2.—La Pologne s'engage à assurer la pleine et complète protection de la vie et de la liberté de tous les habitants de la Pologne, sans distinction de naissance, de nationalité, de langue, de race ou de religion. Tous les habitants de la Pologne auront le droit d'exercer librement en public ou en particulier, toute foi, religion ou croyance dont les pratiques ne seront pas incompatibles avec la morale et l'ordre publics.

"Art. 8.—Les nationaux polonais appartenant à des minorités de race, de religion ou de langue, jouiront des mêmes avantages et de la même sécurité, en droit et en fait, que les Polonais. En particulier, ils auront le droit d'établir, diriger et contrôler à leurs frais des institutions charitables, religieuses et sociales, ainsi que des écoles et autres établissements d'instruction, avec la faculté d'y employer leur propre langue et d'y exercer librement leur religion."

L'article 7 spécifie qu'aucune restriction ne sera apportée au libre emploi des langues étrangères "dans les conversations privées, dans la religion, la presse ou les réunions publiques".

L'article 9 oblige la Pologne à faire donner aux enfants l'instruction primaire en leur langue maternelle, si celle-ci n'est pas le polonais. En vertu de l'article 9, le yiddish, parlé par les Juifs polonais, comme langue officielle, et son usage admis dans la vie publique et dans l'administration; il sera obligatoire dans les écoles primaires juives, et dans toutes les écoles juives en général.

Enfin, aux termes de l'article 12, la Pologne est "obligée" de reconnaître les droits des minorités: elle assume même à ce sujet des obligations internationales, et la Ligue des Nations peut forcer la Pologne à respecter ses engagements.

Voici quelles précautions sont prises contre un pays catholique, comme la Pologne, qui a été persécutée pendant un siècle. l'Angleterre, les Etats-Unis, la France et l'Italie ont été les principaux auteurs du traité entre la Pologne et les Alliés. Leur conduite doit être au-dessus de tout reproche.

L'Angleterre tient toujours sous sa botte l'Irlande qui, pendant plus de mille ans, posséda la souveraineté et l'indépendance. Au Canada, dans les provinces d'Ontario et du Manitoba, à l'ombre du drapeau britannique, des Anglais refusent aux enfants canadiens-français le droit de se faire instruire dans leur langue maternelle.

Aux Etats-Unis, une campagne d'américanisation fait rage, et le gouverneur Mackelvie, de l'Etat du Nebraska, vient d'apposer sa signature au bill Siman, interdisant l'enseignement des langues étrangères dans toutes les réunions publiques quelconques.

En France, la persécution religieuse sévit toujours, et les catholiques sont l'objet de mauvais traitements dans leur vie publique, comme dans l'exercice de leur religion. En Italie, une grande injustice continue à régner; le Pape est toujours prisonnier au Vatican, et le roi d'Italie persiste à conserver les Etats spoliés.

Et ce sont ces nations qui ont vu à ce que la Pologne accordât aux minorités leurs libertés. Si la Ligue des Nations peut intervenir en Pologne, pour éviter jusqu'au simple danger d'une violation des engagements pris par le nouvel Etat, elle doit logiquement pouvoir intervenir ailleurs au moindre signal d'un danger pareil. Mais il ne faut pas parler de logique lorsqu'il s'agit de la Ligue des Nations. C'est encore la force qui dominera dans cette assemblée de diplomates internationaux d'où le représentant de Dieu a été exclu.

Le traité que la nouvelle Pologne a été obligé de signer restera dans l'histoire comme le plus beau monument d'hypocrisie.

L'Action Française

Un portrait de Chicoyne. — Un gros article de pédagogie. — Concours prolongé.

L'*Action française*, du mois d'août, débute par un vivant portrait de Chicoyne, celui qu'on appelait le sage du Parlement, tracé par M. le chanoine Chartier, secrétaire général de l'Université Laval. Ce portrait fait partie de la série des *Précurseurs*, où furent déjà étudiés Errol Bouchette, Napoléon Bourassa, Mgr Langevin, Edmond de Nevers, Pierre Bédard, el Dr Jacques Labrie, Ferdinand Gagnon, et qui se prolongera par Calixa Lavallée, Jules-Paul Tardivel et l'abbé Provencher. Vient ensuite une émouvante évocation de *la Mère des Le Moyne*, par Mlle Marie-Claire Daveluy, elle-même, suivie d'une pénétrante étude pédagogique: *L'Enseignement du français*, par le R. P. Adélard Dugré, S.J., qui sera lue et commentée dans tous les milieux où l'on s'intéresse à ces questions. La dernière partie de la livraison contient la vivante chronique de Pierre Homier: *A travers la vie courante*, deux études bibliographiques d'un vif intérêt: *Charles Gill*, par l'abbé Olivier Maurault, et *la Naissance d'une Race*, de M. Léo-Paul Desrosiers, *La Vie de l'Action française*, de Jean Beauchemin, une lettre sur l'*Action française* et les collèges classiques, de Gérard Tremblay, et la *Partie documentaire* où se retrouvent, comme d'habitude, des textes importants.

L'*Action française* annonce qu'elle prolonge jusqu'au 31 décembre le concours d'abonnement qu'elle instituait récemment. Seize prix sont offerts et l'on peut recueillir des abonnements pour cette année et l'année prochaine. Les collections de l'an dernier comptent aussi. La revue donne les indications principales. Des feuillets spéciaux peuvent être obtenus à ses bureaux, 32, immeuble de *la Sauvegarde*, Montréal.

L'abonnement à l'*Action française* est de $1 par année, payable d'avance. Tous les abonnements partent de janvier. Les numéros parus depuis le commencement de l'année sont envoyés sur réception du prix de l'abonnement.

L'âme qui agit n'a pas le temps de rester écrasée sous la souffrance.—*Mme Bentzon.*



No 1049. — *Ce modèle* 1049 représente une robe de jeune fille en foulard. Chacune trouvera les lignes croisées du corsage seyantes, car elles s'allongent en pans d'écharpe pour se nouer en arrière. Les manches flottantes sont gracieuses au possible. La jupe en deux pièces est étroite et les volants étroits font une jolie garniture. Pour une jeune fille de 15 ans, il faut: 4½ verges de tissu de 36 ou 40 pouces de largeur, et le patron est destiné aux jeunes filles de 15 et 18 ans.

Ce patron sera envoyé sur réception de 10 sous par le *Département des Patrons* de ce journal.

NUIT D'ETE

La nuit est tiède après l'orage
Et semble à vous saisir le coeur
Les lames vont, frôlant la plage,
En clapotant avec langueur.

Le vent s'endort dans la campagne,
Au bois le silence est profond:
La mouche-à-feu seule accompagne
L'éclair fuyant à l'horizon.

Tout invite à la rêverie
Au bord des prés, au fond des eaux.
La nature en extase prie;
Partout se taisent les échos.

La cité calme se repose
Des feux et du fracas du jour.
De la ferme, la porte est close
La route est déserte à son tour.

La chauve-souris tourne et vole.
Mêlant aux plaintes du hibou
Sa fantastique parabole . .
Un frisson vient on ne sait d'où.

Plus de refrains dans la feuillée!
Un merle errant par les vallons
Voltige jusqu'à sa couvée
Et retrouve les nourrissons.

Alors un bruissement d'ailes
Se fait entendre dans la nuit
C'est l'hymne des amours fidèles
C'est la romance de minuit!

Charme divin, parfum rustique,
Fraiche forêt, voix du courant,
Plaisir secret, livre mystique,
Qui donc vous aime et vous comprend?

Qui donc consulte la nature
A l'heure austère du repos,
Pour puiser dans chaque murmure
Le baume souverain des maux?

Je vais, promeneur solitaire,
Perdu dans cette immensité
Le savourant avec mystère
Goûter un peu de liberté.

BENJAMIN SULTE

Les enfants ne sont que ce que les parents les ont faits

Que les pères et les mères de famille se rappellent bien que leur enfant ne sera que ce qu'ils l'auront fait. Sa santé, son instruction morale, tout est leur ouvrage. Chargés de terminer ce que la nature n'a fait qu'ébaucher, les devoirs des parents commencent à l'instant où elle remet cet enfant entre leurs mains: c'est un dépôt qu'elle leur confie et dont ils rendront compte un jour.

Il faut étudier les dispositions et les penchants d'un enfant; il faut profiter d'un âge où l'on ne sait rien cacher. Cette terre encore vierge renferme le germe du bien; c'est aux parents de le féconder et de lui donner cette vigueur qui seule, bien dirigée, peut produire tout ce qui est grand et beau. Que si quelques grains d'ivraie viennent à lever sur cette terre, il ne faut pas perdre un instant et ne négliger aucun moyen pour les étouffer. Ce n'est pas seulement pour leur enfant que les parents auront travaillé, ce sera pour eux aussi, et ils jouiront avant lui du fruit de leurs soins. Les livres sacrés des anciens Perses disaient: "Si vous voulez être saints, instruisez vos enfants, parce que toutes les bonnes actions qu'ils feront vous seront imputées."

Plus tard, lorsque l'enfant, descendant au-dedans de lui-même, aura su apprécier la nouvelle vie que ses parents lui auront donnée, lorsque jetant un regard sur tant de jeunes gens de son âge, il verra ce qu'ils sont et ce qu'il est, le sentiment des bienfaits dont on l'aura comblé viendra augmenter encore, s'il est possible, son respect et son attachement!

Si dans sa jeunesse, il a pu se rendre maître de ses passions et traverser sans naufrage une mer remplie d'écueils; si, plus tard, il a joui des distinctions accordées au mérite et peut-être des honneurs dûs à celui qui sert utilement son pays; si, enfin, rentré dans la vie privée, il y trouve le calme et le bonheur que donnent une vie sans tache, le goût de l'étude, l'habitude des vertus et l'estime des gens de bien, c'est à ses parents qu'il devra ces précieux avantages. Il les regardera comme un héritage qu'il doit transmettre à ses enfants, et le bien que ses parents lui auront fait, se perpétuant d'âge en âge, sera pour eux et pour leurs descendants une source de jouissances dont les plaisirs du monde ne tiendront jamais lieu.

— L'*Echo*.



TRAVAILLONS...

On a beau dire que la fortune est une chance et qu'une heureuse étoile favorise celui-ci ou celui-là; jetons un peu les yeux sur la renommée de ceux qui ont réussi à amasser des richesses et nous y trouverons que le succès est l'oeuvre du travail, et, souvent, d'un travail pénible.

L'activité est la note dominante de notre siècle; il semble que l'ambition se faufile partout et que la soif du bien-être pousse les hommes à un travail acharné, dans l'espérance d'être riche.

Le travail est une loi pour toutes les créatures, et personne n'en est exempt. Tout être créé à un devoir à remplir, et même le plus petit insecte a sa tâche préparée et il doit la faire par le travail.

Ce mot travail, dans notre vie surtout, à nous femmes chrétiennes, n'est-il pas synonyme de dévouement et de sacrifice? N'est-il pas tout le secret du bonheur? En travaillant, nous songeons au succès qui sera notre récompense; en instaurant, à force d'activité, le bien-être au foyer, nous nous sentons soulevées vers de plus grands dévouements. Oh! le plaisir de voir rentrer, par notre labeur, le confort dans notre "chez nous"! le charme de ces heures où, penchées sur un travail à l'aiguille, notre pensée anticipe le bonheur qu'aura celui qui portera ce vêtement chaud et douillet. Ce besoin que nous avons de travailler, nous fait comprendre le sérieux de notre existence. Au lieu de regarder le travail comme un châtiment et comme une humiliation, considérons-le comme une expiation juste et méritée.

Maintenant, le travail manuel n'est pas suffisant pour la vie d'une femme intelligente: notre esprit ne doit pas ramper continuellement dans le terre à terre. Il faut développer nos facultés intellectuelles; il faut trouver chaque jour quelques instants pour la lecture de quelques lignes intéressantes et instructives. Il n'y a pas de raison pour nous empêcher de suivre nos enfants dans le chemin de la science et des arts. Puis... le travail fait oublier bien des choses... C'est la grande force contre la douleur; c'est l'oubli dans les séparations cruelles; c'est le baume aux plaies cuisantes des déceptions. Aussi, quelle maitrise donnent l'habitude du travail manuel et la fréquentation des choses de l'esprit. L'activité est soeur de la gaieté, car l'âme la plus joyeuse est bien celle dont les heures sont les mieux remplies.

Dans la famille, le travail que nécessite la bonne tenue de la maison retombe ordinairement sur les épaules de la mère. Elle est l'âme et le chef agissant de son petit domaine. C'est elle qui doit prendre soin de toutes choses et qui veille à ce que rien ne se gâte, surtout dans ce temps où tout le monde crie famine, mais elle doit avoir l'aide de ses jeunes filles, et c'est bien disgracieux de voir la mère toujours à la cuisine pendant que mesdemoiselles se bercent en tricotant ou en brodant.

Non, le travail est une loi pour tout le monde, jeunes et vieux, et il faut instruire nos filles dans la science du ménage aussi bien que dans la culture des arts, si nous voulons en faire des femmes supérieures.

La femme paresseuse et insouciante est un être inutile. Elle est malheureuse, car, habituée à ne penser qu'à elle-même et à ne chercher que les frivolités du monde, elle ne comprend pas qu'on puisse travailler pour faire plaisir aux autres; elle s'ennuie, et la vie est pour elle un lourd fardeau. Que Dieu nous préserve toutes de l'oisiveté.

A celles dont le foyer n'est pas égayé d'un sourire d'enfant, et qui par conséquent n'ont pas beaucoup de travail, nous disons: Portez votre sollicitude sur les enfants qui n'ont pas de mère ou dont la mère est malade, car si Dieu n'a pas béni votre foyer, c'est qu'il veut votre activité et votre dévouement ailleurs, chez les malheureux.

La voie du travail est rude parfois, mais qu'importe, si nos épaules courbent en la gravissant, le sommet est fleuri d'allégresse, de contentement et de bonheur.

GERTRUDE.

Votre asthme aussi. — L'efficacité du remède du docteur Kellogg contre l'asthme n'est pas quelque chose que l'on peut espérer; on doit en être assuré. Il ne faillit jamais à soulager et il fera la même chose dans vôtre cas. Si universel a été le succès de ce remède que toutes personnes souffrant de l'asthme se doivent d'en faire l'essai.

A LA MAISON

Voici l'automne et nous devons songer à des costumes chauds pour remplacer le voile et la mousseline.

Pour le costume tailleur, la serge prend la première place, mais il y a cette année un nouveau tissu très pratique et très distingué: c'est le Chevrona. C'est une étoffe souple qui ne se froisse pas.

Pour les robes, la trico-serge et la corde de laine sont les tissus préférés. On porte avec ces costumes des blouses de soie genre chemisier avec col haut. Les manteaux sont amples et pratiques, car ils permettent d'avoir une toilette élégante en-dessous sans la froisser. Remarqué, un très nouveau en satin noir doublé de gris perle avec large bordure et grand col de fourrure noire.

* * *

Maintenant, avec une jolie toilette, le sac à main est de rigueur et vu l'étroitesse actuelle des jupes, il est devenu une nécessité. Chacune possède une variété de morceaux de moire, de satin de peau de soie ou de duvetine qui peuvent servir à confectionner des sacs. Brodés avec des minuscules perles, ces sacs produiront u joli effet.

PENSEES

Donnez à un peuple de fortes et courageuses mères et l'on répond de ce peuple.

Pratique la justice en paroles et en actions.

* * *

Est-ce assez triste de penser que tant de femmes très bien douées laissent s'écouler leurs jours dans des futilités, dans des occupations quelconques et même coupables!... Malheureuses et blasées, elles accusent la vie d'être méchante, quand c'est elles qui se sont trompées et n'ont pas su voir où était le vrai bonheur.

REFLETS

Confiture de carottes:

Pélez des carottes longues et de préférence rouges. Employez ¾ d'une livre de sucre par livre de carottes. Ayez quatre citrons dont vous rapez les zestes; disposez dans un chaudron à confiture une couche de carottes puis une de sucre, et saupoudrez de zeste de citron râpé. Continuez à alterner ainsi jusqu'à ce que vous ayez épuisé votre provision de carottes. Faites cuire quatre heures à feu lent. Mettez en pots et couvrez bien. Placez dans un endroit sombre.

* * *

Délices aux noix et aux raisins

Ingrédients: ½ tasse de sucre granulé; 5 blancs d'oeufs; ½ tasse de noix; ½ tasse de raisins secs.

Préparation: Battez le sucre et les blancs d'oeufs jusqu'à ce que le mélange soit un peu épais. Placez-y les noix et raisins, et laissez tomber d'une cuiller sur une tôle beurrée. Faites cuir à four modéré.

VOTRE DEVOIR POUR ELOIGNER LE "FLU"

Le pays est menacé d'un retour de l'influenza. L'an dernier l'influenza a fait 500,000 victimes aux Etats-Unis. C'est pourquoi cette année tous devraient faire leur possible pour que ce mal ne fasse pas un tel nombre de victimes. L'influenza est très contagieuse et elle vous attaquera si vous ne vous maintenez pas en bonne santé. Soyez prêts et procurez-vous l'Elixir Américain de Vin Amer de Triner. Ce remède assurera le bon fonctionnement de vos intestins et en éliminera toutes les matières nocives qui peuvent s'y accumuler. En outre usez de l'Antiputrin de Triner, un excellent gargarisme, nettoyant la bouche et les fosses nasales. C'est d'ordinaire là que se met l'infection. Dans les cas de fièvre comme en convalescence d'une fièvre, prenez le tonique Amer Angelica de Triner. Il contient des ingrédients qui n'ont pas de supérieurs dans ces cas. Tous les pharmaciens ont maintenant un bon approvisionnement de remèdes de Triner. Joseph Triner Company, 1333-1343 avenue Ashland Sud, Chicago, Ill.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de M. Alfred Brunelle, de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, à Mlle Aurore Choquette, de Mariapolis. Le mariage aura lieu vers la mi-novembre.

Feuilleton de la Liberté No 6
LES ARPENTS DE NEIGE
Par
J. E. Poirier

Tout en parlant, ils regagnaient le village. Un métis qui redescendait à la rivière les croisa. En passant, il dit joyeusement:

— Vous ferez ben, père Baptiste, d'aller mettre la paix entre vos gâs... Y a Pierre et Jean qui se disputent dur là-haut.

La Ronde s'arrêta net.

— Jean, vous dites?... Vous vous trompez sans doute!

— Oh! que nenni! c'est ben votre cadet...

— Où sont-ils?

— A l'autre bord du village, vish-à-vis chez les Guérin.

Déjà, le compagnon du Français s'éloignait à grandes enjambées, les lèvres serrées, les sourcils froncés:

— Bigre! se dit intérieurement Vallonges, il n'a pas l'air si placide que tout à l'heure le père Baptiste!

Il fut bientôt à même d'apprécier la justesse de cette réflexion intime.

Bien avant d'arriver à l'autre extrémité du village, ils aperçurent les deux frères arrêtés au bord du chemin. Ils discutaient, en effet, et de façon si vive, que, de loin, ils paraissaient prêts à en venir aux mains. Les deux hommes ayant pu s'approcher d'eux sans être remarqués, des mots malsonnants leur arrivèrent aux oreilles. D'un ton rude, le père cria:

— Silence! les gâs...

A cette voix bien connue, les jeunes gens tournèrent la tête. Mais telle était leur exaltation que l'intonation sévère de Baptiste ne les intimida pas. Violemment, l'aîné se porta en avant, la figure toute pâlie sous son bistre, et sa longue cicatrice blanchie par le courroux.

— Père! s'écria-t-il en désignant le cadet de son doigt tendu, sais-tu où il était? Au Fort-Pitt... avec les Anglouais... un Bouais-Brûlé!

— Menteur! riposta Jean exaspéré... J'étais en mêle les Cris... Et puis, d'abord, ça ne r'garde personne!

— Mais ça me r'garde, moué! dit à son tour Baptiste La Ronde qui s'était avancé. M'expliqueras-tu cette "averdingle" (fredaine)?

En dépit de son extrême excitation, le cadet dut consentir à donner des éclaircissements. Il reprit donc le récit fait un instant avant à son aîné: il s'était tout simplement rendu au Fort-Pitt après la destruction de Frog-Lake, dans l'espoir d'arracher quelques victimes aux sauvages si le poste était enlevé par eux...

Comme la première fois, Pierre accueillit cette explication par un haussement d'épaules accentué d'un insolent ricanement: une pareille histoire lui semblait stupide. Evidemment, son frère avait eu un autre but en se rendant au Fort-Pitt. Mais lequel? Il semblait, depuis quelque temps, porter un intérêt si singulier aux Anglais! Que se passait-il? Un soupçon affreux commençait à envahir le jeune métis; il le repoussait: le soupçon était là pourtant, et, sous l'empire de la colère, ses propos tout à l'heure l'avaient trahi...

Le père, cependant, poursuivant ses question, demandait à son cadet des détails plus précis.

Cette fois, Jean sentit un singulier malaise l'envahir... Il ne pouvait parler de Hughes Clamorgan et moins encore de sa fille. Cette aventure, où ses sentiments les plus intimes étaient en jeu, devait demeurer son secret... Il se borna donc à raconter ce qu'il savait de la prise et l'incendie du Fort-Pitt, ajoutant, sans insister, qu'il avait eu la chance de sauver quelques colons d'une mort certaine et probablement horrible, lorsque le radeau était tombé aux mains des PeauxRouges.

Ce récit parut satisfaire Jean-Baptiste La Ronde. Toutefois, il conclut:

— J'sais ben que c'est "tentatif" pour un bon chrétien d'agir comme t'as agi, mon gâs... Mais, pas moins, faudrait rien exagérer. A la guerre comme à la guerre, tu sais ben!

— A c'te heure qu'on s'est expliqué, vous allez vous toucher la main, je pense!

Mais l'aîné des La Ronde jeta sa carabine sur son épaule droite en secouant la tête:

— Non! déclara-t-il d'un air sombre. Chacun son idée, moué je ne touche pas la main aux amis des Anglouais!

Et, sur ces mots, il s'éloignait à grands pas:

— Il "écardit" (maltraite en paroles) un peu le monde quand il est colérenx, dit le père au bout d'un instant. Mais il n'est pas méchant, dans le fond... Faut pas te faire de mauvais sang pour ça, mon gâs... ça lui passera.

Jean, un peu sombre, secoua la tête d'un air de doute et se dirigea pensif vers la maison paternelle.

Henry demeurait sur place, appuyé sur son fusil et fâcheusement impressionné par cette scène, la deuxième dont il était témoin en l'espace de quelques jours. Depuis l'ouverture des hostilités, il avait vu croître ce dissentiment, si vif à présent, entre les deux frères, et, à part lui, il commençait à s'en inquiéter sérieusement.

La voix de Baptiste La Ronde vint le tirer de ses réflexions:

— Le cadet a quéque chose, ben sûr...

Et, avec un claquement de langue ennuyé, il mit son rifle sur l'épaule. Ils marchèrent un instant l'un près de l'autre sans rien dire. Enfin, et comme pour changer le cours de ses idées, La Ronde annonça au jeune homme qu'il se rendait, du même pas, à une grande séance de Conseil à laquelle Louis Riel l'avait convoqué. Mais, avec toutes ces histoires, il y avait belle heure qu'elle devait être commencée...

Un moment après, ils s'arrêtaient devant la vaste bâtisse blanche qui, avec un groupe d'autres plus basses, constituait le quartier général du chef métis:

— "Entrez-vous itou?" demanda le Bois-Brûlé au jeune homme.

Et comme celui-ci hésitait:

— C'est Riel qui m'a chargé de vous amener, v'savez... si toutefois le coeur vous en dit.

Ils entrèrent.

VI
Le chef des éclaireurs

Après avoir quitté son père et son frère cadet, Pierre La Ronde, la rancune au coeur et tout frémissant encore de l'altercation qu'il avait provoquée, s'était dirigé vers l'extrémité nord du village. Il marchait sans but, les sourcils froncés, les yeux fixés sur le sol, quand des pas de chevaux lui firent relever la tête.

Un métis barbu s'avançait vers lui, monté sur un cheval gris qu'il guidait d'une main, tandis qu'il conduisait de l'autre une jument alezane. Le jeune homme reconnut aussitôt un de ses voisins, nommé Joseph Lacroix, chasseur émérite, dont la sûreté de coup d'oeil et l'habileté à suivre une piste étaient presque proverbiales dans Batoche.

— Bonjour, Pierre, dit Lacroix en arrêtant sa monture à deux pas du jeune métis. Ben sûr que je suis content de te voir... mais, foi d'homme! j'aimerais encore mieux rencontrer ton frère cadet.

— Tu lui veux quéque chose? questionna l'aîné des La Ronde, dont la figure s'était rembrunie.

— Oui... rapport à sa cavale.

D'un oeil rapide, Pierre enveloppa l'alezane.

— Par ma foi, c'est ben elle! s'écria-t-il plein d'un visible étonnement. Mais où diable l'as-tu cueillie?

— Ah! tu ne t'en doutes guère... A plus de vingt lieues d'ici... sur la rivière Du Pas.

— Sur la rivière du Pas!

— Tout comme j'te le dis... et montée par deux Anglouais encore...

En quelques mots, Joseph Lacroix mit le jeune Bois-Brûlé stupéfait au courant de l'aventure. Il ajouta qu'il venait d'arriver à Batoche et qu'il avait immédiatement fait enfermer ses deux prisonniers sous bonne garde en attendant les résultats de son enquête. Pour le moment, il était à la recherche de Jean La Ronde.

Sous un prétexte quelconque, Pierre s'excusa de ne pouvoir accompagner le BoisBrûlé mais il lui indiqua l'endroit où il avait des chances de retrouver le propriétaire de la jument alezane.

Lacroix s'éloigna avec les deux chevaux dans la direction indiquée, non sans avoir formellement promis à son camarade de venir lui rendre compte du résultat de la démarche qu'il allait tenter. Comme Jean ne se trouvait plus à l'endroit où son père et son frère aîné l'avaient laissé un instant auparavant, le chef des éclaireurs alla frapper, à tout hasard, à la porte des La Ronde. Ce fut justement le cadet qui vint ouvrir.

A la vue de sa jument, il eut un sursaut. D'un ton brusque qui révélait son émotion, il s'écria:

— Où l'as-tu trouvée?

— Mâtin, t'es pressé, répondit Lacroix avec une surprise nuancée d'ironie. Patience donc et laisse-moi le temps de m'expliquer.

Rapidement, il reprit le récit qu'il avait fait à l'aîné quelques minutes auparavant.

Le jeune métis en entendit les premiers mots le coeur étreint d'une sorte d'angoisse. Mais, quand il eut appris dans quelles circonstances le colon an-

Pour Lire au Foyer le Dimanche

EVANGILE

XVIe dimanche après la Pentecôte

(S. Luc, XIV, 1-11)

En ce temps-là, Jésus étant entré dans la maison d'un des principaux pharisiens, un jour de sabbat, pour y assister à un repas, ceux qui se trouvaient là l'observaient, car il y avait devant lui un homme hydropique. Jésus, s'adressant donc aux docteurs de la loi et aux pharisiens, leur dit: Est-il permis de guérir le jour du sabbat? Mais ils gardèrent le silence; et lui, prenant cet homme par la main, le guérit et le renvoya. Il leur dit ensuite: Qui de vous, si son âne ou son boeuf vient à tomber dans un puits, ne se hâte de l'en retirer, même le jour du sabbat? Ils ne pouvaient rien lui répondre. Remarquant ensuite que les conviés choisissaient les premières places, il leur proposa cette parabole: Quand vous serez invité à des noces, leur dit-il, ne prenez point la première place, de peur qu'il ne se trouve parmi les conviés quelqu'un de plus élevé en dignité que vous et que celui qui vous aura invités tous deux ne vienne vous dire: Cédez votre place à celui-ci, et qu'alors vous n'ayez la honte de descendre à la dernière place. Mais quand vous serez invité, allez vous mettre à la dernière place; de sorte que celui qui vous a invité vous dise quand il viendra: Mon ami, montez plus haut; ce qui sera un honneur pour vous aux yeux de tous les convivés; car celui qui s'élève sera humilié, et celui qui s'humilie sera élevé.

LA RESURRECTION DE JESUS-CHRIST

Preuve décisive de la divinité de la religion

Au dessert.

C'était à l'époque où je faisais mon droit. Un jour de Pâques, nous revenions de l'église, et mon oncle Durand, ancien président du tribunal civil, nous avait accompagnés. Il n'y allait pas souvent, le cher homme! Mais, un jour de Pâques!...

Au déjeuner, l'oncle nous fit ses réflexions. La Messe, les chants, le pain bénit, les fabriciens, le suisse, tout y passa. Le sermon du curé surtout eut l'honneur de la critique.

Au fond, il en était content. Esprit droit, quoique indifférent, il avait goûté la parole du vénérable prêtre. L'oncle finit par dire: — M. le curé a bien parlé. La résurrection de Jésus-Christ, c'est la preuve décisive du christianisme. Cependant, j'aurais voulu quelque chose de plus serré.

La chose en vaut la peine.

— En effet, mon oncle, M. le curé l'a bien dit: La résurrection est le fondement de la foi.

S'il est vrai que le Christ est ressuscité, comme il l'avait annoncé, s'il est ressuscité par sa propre vertu, il est Dieu et sa religion est divine, c'est clair.

Aussi, la fête de Pâques est la grande fête des chrétiens, c'est le triomphe de Jésus-Christ sur la mort, c'est le triomphe de la vérité sur l'erreur.

— Allons, tu prêches à merveille. Mais j'aurais voulu quelque chose de plus net!

— Ah! oui, une enquête juridique. Quand on a été toute sa vie dans les papiers marqués, on ne veut plus voir que cela.

— Tout juste, j'aurais voulu une enquête.

— Voulez-vous que je fasse cette enquête, mon oncle? Je vais opérer une descente de justice, citer les témoins, vous serez juge et vous me direz si j'ai bien conduit l'affaire.

— Accepté, dit l'oncle Durand, je t'écoute.

Pauline servit le café et je commençai mon enquête sur la Résurrection.

Deux choses.

— Divisons le travail.

1o J'ai à constater d'abord que le Christ est réellement mort sur la croix, car il faut être mort pour ressusciter; j'ai à examiner en même temps la sépulture et la mise au tombeau, afin d'écarter toute supercherie;

2o J'ai à reconstituer la scène de la Résurrection, à examiner la valeur et l'autorité des témoins.

— Bravo! dit mon oncle. Mais sois bref.

I.—Première enquête: la mort et la sépulture

La mort.

— La Sainte Vierge, et, avec elle, les femmes pieuses qui l'accompagnaient, et saint Jean, Nicodème, et Joseph d'Arimathie, sont témoins de la mort. Ils descendent le cadavre de la croix avec mille précautions de respect et l'ensevelissent. Ils arrachent soigneusement les épines de la tête du Sauveur, lavent ses plaies et les oignent de parfums précieux. Or, pour eux, toute illusion est impossible. Il faut savoir que l'embaumement, tel qu'il se pratiquait en Orient, était des plus compliqués. Les membres étaient liés de longues bandelettes enroulées à l'infini à travers lesquelles étaient répandus des parfums en abondance.

— Bien, bien. Mais ce ne sont pas là des témoins officiels.

— Les voici, et agissant au nom du sandhédrin et du procureur. Vous êtes servi à souhait.

L'usage veut que, le jour de Pâque des Juifs (célébrée le lendemain), les cadavres des suppliciés disparaissent. Sur la demande du sanhédrin, Pilate envoie des soldats pour achever les victimes. Ceux-ci brisent les jambes des deux larrons. Ils s'étonnent que Jésus soit déjà mort, mais, pour avoir une sûreté complète, un des soldats brandit sa lance et l'enfonce dans le côté du Sauveur. Il en sort du sang et de l'eau.

Jésus est bien mort; il n'y a pas de doute possible.

La sépulture.

Les Juifs savaient que Jésus avait prédit sa résurrection: "Renversez ce temple (de mon corps) et je le rebâtirai en trois jours". Ils craignaient que les disciples n'enlevassent son corps pour faire croire qu'il était ressuscité.

Nous devons donc croire qu'une surveillance minutieuse fut exercée sur les amis de Jésus pendant l'ensevelissement.

Les soldats et la police sont là pendant que le corps est mis au tombeau, car, à peine la pierre qui ferme l'entrée a-t-elle été roulée, que les agents apposent les scellés. Cela ne suffit pas encore; des gardes sont établis autour du tombeau, qui est une grotte creusée dans un roc monolythe, et ils devront rester là jour et nuit jusqu'au troisième jour. Voilà un luxe de précautions vraiment providentiel. D'où le mot de saint Augustin, cité par le prédicateur: "Gardez-le, pharisiens; gardez-le. La haine diligente de nos ennemis confirme notre foi."

Il sera bien difficile d'affirmer que les apôtres ont enlevé le corps de Jésus.

— Merveilleux! si toutes les enquêtes juridiques avaient autant de moyens que celle-là, elles aboutiraient plus souvent.

Mais là n'est pas la plus difficile. J'attends celle de la Résurrection.

II.—Deuxième enquête: la vie après la mort

Les apparitions.

— C'est encore plus saisissant.

D'après l'Evangile, dès le matin du troisième jour, un tremblement de terre épouvante les gardes qui sont là encore et qui n'ont pas quitté le sépulcre. Un ange apparait resplendissant de lumière; le tombeau est ouvert, le Christ n'y est plus. Les gardes, effrayés, viennent à la ville raconter ce qu'ils ont vu.

Peu d'instants après commencent les apparitions. Marie-Madeleine voit le Sauveur aux abords du tombeau et le prend d'abord pour le jardinier. Sur le chemin, Jésus parle aux saintes femmes. Plus tard, il chemine assez longtemps avec deux disciples et prend le repas avec eux à l'hôtellerie d'Emmaüs. Il apparaît à Simon-Pierre, aux apôtres réunis au Cénacle; plus tard sur les bords du lac de Génézareth, sur une montagne de Galilée, etc.

Je résume: le Sauveur apparait nombre de fois à ses apôtres, en des circonstances très diverses, en plein jour; ils sont parfois nombreux à le voir: une fois, ils sont cinq cents.

Les témoins ne rêvaient pas.

Tous connaissaient Jésus, avaient vécu plusieurs années avec lui; et Jésus se laisse approcher, toucher; il demeure longtemps, il mange avec eux. Ces choses-là ne peuvent être ni hallucination, ni rêve. On ne peut rêver cinq cents à la fois, on ne peut pas rêver quand on touche, quand l'entretien se prolonge.

L'hallucination, voilà un mot que l'incrédulité exploite.

Dire cela de quelques femmes exaltées, passe! Mais des apôtres, gens de grand air et de rude labeur, allons donc!

D'ailleurs, l'hallucination est un phénomène qui peut se produire sur une ou plusieurs personnes, en variant suivant leur tempérament et leurs dispositions mentales. Mais ici, tous les témoins, si nombreux soient-ils, voient la même chose et de la même manière, et cela, non pas une fois, mais fréquemment, et en nombre d'endroits, pendant quarante jours. Cela n'est pas de l'hallucination. C'est la réalité.

C'étaient des témoins peu crédules.

La mort de Jésus les avait tout à fait découragés.

Quand Marie-Madeleine voit le sépulcre entr'ouvert, elle n'a pas du tout l'idée d'une résurrection. "Ils ont enlevé le corps de mon Maître, s'écria-t-elle, dites-moi où ils l'ont mis?"

Les deux disciples d'Emmaüs sont d'une tristesse désespérée. Ils parlent ensemble des événements douloureux des derniers jours: "Nous croyions, disent-ils, qu'il rachèterait Israël." Et le Christ leur explique, d'après les prophètes, comment il devait souffrir avant d'entrer dans sa gloire.

L'incrédulité de saint Thomas est proverbiale. Il manquait à la première apparition au Cénacle. Au récit qui lui en est fait, il répond: "Oh! si je ne vois les cicatrices de ses mains et de ses pieds; si je ne mets le doigt dans ses blessures, je ne croirai pas." Vous savez comment le Sauveur lui apparait en présence des apôtres: "Mets ton doigt dans les plaies de mes mains et de mes pieds; mets ta main dans mon côté, et ne sois plus incrédule, mais fidèle."

Ils n'ont pas voulu tromper.

Il leur eût fallu inventer le fait de toutes pièces, et il nous faudrait admettre des choses invraisemblables.

Des hommes simples, naïfs, ignorants, concevant le projet le plus audacieux, le plus renversant qui se puisse jamais voir: celui de faire adorer comme un Dieu un homme crucifié entre deux voleurs, mort après les avoir eux-mêmes ridiculeusement trompés. Est-ce possible?

Ils gardent un secret sans se trahir jamais, malgré toutes les ruses de la police juive aux aguets. Est-ce possible?

Des hommes timides qui ont abandonné leur Maître dès qu'il fut tombé aux mains de ses ennemis annoncent qu'il est ressuscité, et cela sans aucun intérêt, avec la certitude de payer de leur vie leur audacieux mensonge. Ils l'ont fait, et tous sont morts pour témoigner de leur croyance. Est-ce possible, si le Christ n'est pas vraiment ressuscité?

Ils n'ont pu tromper.

Il leur était impossible d'enlever le corps du Sauveur. De quels moyens se seraient-ils servi?

Ils n'ont pas usé de violence? Ils étaient trop timides. Les soldats étaient là, et, d'ailleurs, l'histoire ne les en a jamais accusés.

Les soldats ayant raconté ce qu'ils avaient vu, reçurent de l'argent des Juifs pour dire qu'ils dormaient, et que, pendant leur sommeil, les apôtres enlevèrent le corps.

Mais voilà bien des choses qui ne tiennent pas debout.

D'abord:

Témoignage nul.

Nul est le témoignage des soldats: "Si les soldats dormaient, conclut saint Augustin, comment ont-ils pu voir enlever le corps de Jésus?

— Puis, quelle vraisemblance que tous les soldats aient dormi, tous, sans exception, au troisième jour, où justement l'attention devait être plus grande, puisque le Christ devait ressusciter ce troisième jour.

— Si j'avais été procureur romain, j'aurais puni les soldats de ce manquement grave à la discipline.

— Précisément, les Juifs s'en sont bien gardés, pour la raison évidente que les soldats n'avaient pas dormi du tout. Ils n'auraient pas manqué de le faire si le sommeil n'avait pas été un conte.

Ils ne pouvaient dormir.

D'ailleurs, ils ne pouvaient dormir. Pour enlever le corps, il fallait rouler la pierre qui fermait le sépulcre. Cette pierre, semblable à une meule de moulin, pouvait-elle être déplacée sans bruit; pouvait-on transporter un cadavre, enlever les bandelettes, les suaires sur place, sans éveiller les soldats? Cela n'était vraiment pas possible; il faut une dose de crédulité bien forte et s'exposer à admettre bien des invraisemblances pour nier la résurrection.

Quant à l'hypothèse d'un couloir souterrain creusé pour faire disparaître le corps du tombeau, elle est encore plus absurde. Les soldats ont dû inspecter le tombeau avant de le fermer. Ils n'en trouvèrent aucune trace.

— Décidément, il ne reste qu'une solution: celle de la résurrection.

— Comment se fait-il, ajouterai-je, que les Juifs n'aient pas ordonné d'enquête pour rechercher le corps disparu?

Comment se fait-il, surtout, que les Juifs n'aient pas poursuivi les apôtres en les accusant d'avoir enlevé le corps?

Non, ils ne font aucune enquête, ne punissent point les soldats dormeurs, mais se contentent de chercher à étouffer l'affaire à prix d'or, comme ils font toujours.

Mon oncle, voilà les éléments de mon enquête.

Voulez-vous que je dépose mes conclusions?

Mes conclusions.

Mon oncle sourit.

— Oui, bien vite, ajouta-t-il, car il est inutile de renvoyer à huitaine.

— Considérant: 1o que le Christ était bien mort sur la croix, ainsi qu'il conste des dépositions de témoins dignes de foi, et en particulier des agents de l'autorité.

2o Que le corps du Christ a été mis dans un tombeau creusé dans le roc, en présence de témoins et avec toutes les précautions légales et juridiques.

3o Que l'enlèvement du cadavre n'est point explicable par la violence dont auraient usé les apôtres, car les soldats n'auraient pas manqué de les accuser, et les Juifs les auraient certainement poursuivis et punis.

4o Qu'il n'est pas non plus explicable par quelque connivence des soldats, délit qui eût certainement et facilement été découvert et puni.

5o Que les soldats n'ont allégué, par crainte des juifs, qu'une explication ridicule et invraisemblable, à savoir qu'ils dormaient, qu'ils dormaient tous, pendant que les apôtres roulaient l'énorme pierre devant laquelle les soldats étaient placés, et enlevaient un cadavre, déroulaient les suaires et les bandelettes, et se livraient à une opération longue et minutieuse.

6o Qu'au contraire, plus de 300 témoins de bonne foi (agissant sans aucun intérêt et ayant à craindre la mort que beaucoup endurèrent pour soutenir leur attestation) affirment avoir vu souvent, en des lieux très divers et dans des circonstances très différentes, le Sauveur s'entretenir longtemps avec eux, se laisser approcher et toucher comme une personne vivante, prenant ses repas, de telle sorte qu'il n'y ait eu aucune confusion possible.

Le tribunal.

Ouï les témoins auxquels se sont joints, dans la suite des temps, des peuples entiers et des générations d'hommes dont un très grand nombre furent des docteurs, des saints, des martyrs;

Le tribunal,

Avec les grands historiens, les vrais savants, avec l'Eglise catholique en fête très solennelle en ce jour de Pâques,

Conclut et considère comme chose jugée et dûment démontrée,

Que la Résurrection de Jésus-Christ est un fait certain et indéniable.

Conclusion très pratique

— Très bien, et bravo, ajouta mon oncle Durand, tu as vraiment la vocation d'un magistrat.

— Mon oncle, si le Christ est vraiment ressuscité par sa propre vertu, il est Dieu.

S'il est Dieu, il faut observer sa loi. Donc, les dimanches la messe ouïras, tous tes péchés confesseras...

— Oui, oui, très bien, dit l'oncle en se grattant l'oreille et en se levant précipitamment de table, il faut être logique, j'en conviens!

Je serai logique. A bientôt les Pâques.

MADAME GASPILLETOUT

Une de nos lectrices nous demande s'il n'y a pas erreur dans le chiffre du budget familial hebdomadaire alloué par l'auteur de la piécette intitulée "Madame Gaspilletout", parue d'abord dans le "Bulletin Paroissial de l'Immaculée Conception", et reproduite par nous la semaine dernière.

Oui. Au lieu de $25 il eut fallu lire $35. Un budget de $25 donne à cette leçon d'économie l'allure d'une farce cruelle, d'une moquerie cynique.

On raconte que le marquis de Bièvre, familier du roi Louis XVI, était grand faiseur de calembours.

Un jour que des marmitons se battaient avec grand bruit, le roi s'informa de la cause du vacarme qui parvenait jusqu'à ses oreilles.

— Oh! ce n'est rien, sire, lui répond le marquis, c'est une *batterie de cuisine.*



TERRES FEDERALES.

Augmentation du taux d'intérêt.

Avis public est donné par les présentes en conformité avec les provisions d'un acte pour amender la loi des Terres Fédérales passée à la dernière session et commençant du 7 juillet, 1919, où l'intérêt est imposable, le taux de tel intérêt sur toutes nouvelles transactions en rapport avec l'Acte des Terres Fédérales sera de 6 p.c. par année; ainsi que du 1er septmbre, 1919, le taux sur tous paiements partiels échus et impayés se rapportant aux transactions passées et futures sera augmenté à 7 p.c. par année.

Par Ordre,
L. PEREIRA,
Secrétaire.

Ministère de l'Intérieur,
le 26 juillet, 1919.

On parle d'un raseur qui a le défaut de s'incruster chez les gens à l'heure du dîner.

— Quel drôle de pistolet!

— En effet!... Il y a des heures où il ne veut pas partir!

AVIS est donné par le présent que la Cie THE NORTH EMPIRE FIRE INSURANCE COMPANY s'adressera au parlement du Canada à sa prochaine session afin d'obtenir un bill pour légaliser et confirmer une émission d'une partie des parts et actions de son capital déjà émises et données en échange pour d'autres parts de la Cie THE CANADA WEST FIRE INSURANCE COMPANY LIMITED, et afin d'obtenir une proclamation que la dite Cie THE NORTH EMPIRE FIRE INSURANCE COMPANY s'est conformée aux dispositions de la section 10, Chapitre 136 des Statuts de 1908 et pour obtenir une extension des pouvoirs corporatifs de la dite Cie THE NORTH EMPIRE FIRE INSURANCE COMPANY, par lesquels la dite Cie aura le pouvoir de faire des contrats concernant l'Assurance contre les Explosions, la Transportation Intérieure, le Coulage, la Grêle, les Bris de Vitres, les Automobiles, le Vol, le Vol avec Effraction, les Bouilloires à Vapeur, les Cyclones, les Tornado et l'Intempérie, et pour tout autre pouvoir et privilèges accessoires ou nécessaires pour les fins sus-dites ou l'une quelconque d'icelles.

DATE à Winnipeg ce 13e jour de septembre A. D. 1919.

ADAMSON et LINDSAY,
806 Edifice McArthur, Winnipeg, Man.
Avoués des Pétitionnaires.

McGiverin, Haydon et Ebbs,
Agents à Ottawa.

---

glais et sa fille étaient tombés entre les mains de ses compatriotes, il laissa échapper un soupir de soulagement, et la nouvelle de leur présence à Batoche même l'emplit d'une sourde joie, dont le reflet fugitif passa dans ses yeux. Cet éclair n'échappa pas à son interlocuteur, clairvoyant par nature. Toutefois, il n'en laissa rien voir et continua tranquillement.

— Tu comprends que je n'ai pas cru une minute aux contes des deux Anglouais. A "toué" de me faire connaître la vérité à c'te heure.

Un peu perplexe, Jean hésita. Mais, comme l'autre fixait sur lui ses prunelles noires et perçantes, il le regarda à son tour en face.

— Eh bien, non! déclara-t-il Ces "gensses-là" ne l'ont point fait de menteries. C'est moué qui leur avais donné ma cavale!

— Ouais!

— Comme j'te le dis...

— Mais, questionna Lacroix franchement là? Quelle était ton idée?

La Ronde reprit le récit de son aventure à peu près dans les termes dont il s'était servi pour son père. Pourtant, comme son interlocuteur, plus exigeant, ne semblait pas trouver bien claires les raisons de sa présence au Fort-Pitt et l'interrogeait avec insistance, il s'impatienta.

— J'ai pas autre chose à te confer, Lacroix. Maintenant, je vas mettre ma cavale à couvert. Bonsoir!

Comprenant qu'il n'avait plus rien, en fait d'éclaircissements, à espérer du jeune homme, Lacroix fit un demi-tour et regagna l'endroit où il avait laissé l'aîné des La Ronde.

Dès que celui-ci l'aperçut, il s'avança, et, avec une hâte qu'il ne cherchait pas à dissimuler:

— Eh bien! le fin mot de l'affaire?

L'autre secoua la tête.

— C'est une chose que je ne comprends quasiment pas, Pierre! Tout de même...

— Tout de même?

— J'ai doutance qu'y a des "manigances" de femme là-dessous...

Et, comme le jeune homme esquissait un geste d'étonnement:

— Mais si!... mais si... Ecoute!

Après lui avoir rapporté point par point sa conversation avec Jean, sans omettre de parler de l'émotion et des hésitations qu'il avait remarquées chez le cadet des La Ronde il ajouta faisant allusion à miss Elsie:

— La fille a de l'agrément, c'est sûr... Pt'être ben que ton frère la trouve à son idée.

Cette hypothèse, un peu timidement hasardée, d'ailleurs, parut des plus invraisemblables à Pierre. Bien qu'il tînt généralement en médiocre estime les goûts de son frère, il ne pensait pas qu'il pût éprouver le moindre sentiment pour une Anglaise, une hérétique, quand il y avait parmi les Bois-Brûlé et à Batoche même tant de jeunes filles gracieuses et séduisantes élevées dans les principes de vérité... Et puis, où son cadet aurait-il connu cette femme avant de la sauver des Cris près du Fort-Pitt? Non, décidément, c'était une chose tout à fait impossible. Il était allé au Fort-Pitt pour une autre raison...

— Pour laquelle alors? demanda brusquement Lacroix en fixant son interlocuteur.

Pierre hésitait à répondre.

— T'as une idée, Pierre... Faut la dire franchement.

Au moment de porter sur l'un des siens une accusation aussi grave, le jeune métis, si vindicatif qu'il fût, ne trouvait plus le ressentiment assez vif, en lui, pour surmonter la répugnance d'un tel aveu. Il se bornait à répéter d'un air embarrassé:

— Oui..., oui... j'ai une idée...

Joseph Lacroix lui vint en aide.

— P'têtre ben que j'ai deviné, dit-il. Ainsi, tu crois ton frère capable de...

— Ecoute! interrompit précipitamment l'aîné des La Ronde, je n'avancerai pas qu'il... trahit, mais sûrement qu'il n'est plus sur la bonne piste. Il n'a jamais été franchement de notre bord. Il blâme cette guerre, et dans le fond, il blâme Louis Riel... Pour tout dire, il n'a jamais eu le coeur d'un Bouais-Brûlé... Et v'là qu'il s'acoquine avec des Anglouais. Ah! j'ai doutance que ça finira mal.

Lacroix, tout en l'écoutant, avait tiré sa pipe de sa poche. Un objet rougeâtre en glissa qui tomba sur la neige.

— Ton chapelet, dit Pierre en le ramassant.

L'autre lui présenta du tabac:

— As-tu "faim de fumer"?

Mais La Ronde, l'ayant remercié d'un geste, reprit en homme lancé maintenant et qui s'animait de plus en plus:

— Non! tout ça n'est pas clair... Le cadet "manigance" quéque chose... Le père n'y voit rien... C'est à moué à veiller... A nous deux, puisque tu sais à c'te heure de quoi y retourne...

— T'as raison, Pierre, approuva tranquillement Lacroix en tirant une bouffée de sa pipe. T'as raison... n'y a guère de confiance à "avouère" dans le cadet... C'est égal: sûr qu'y a de l'Anglouaise là-dessous... Ah! qu'il ferait donc mieux de s'en tenir à une belle et bonne fille de Bouais-Brûlé comme Rosalie Guérin, par exemple..., puisque celle-là n'a d'-yeux que pour lui...

Sur ces mots, Joseph Lacroix s'arrêta, interloqué du brusque changement qui venait de s'opérer dans la physionomie de son compagnon. Mais ce ne fut que l'espace d'un éclair, et, sur la face brune du jeune métis, cette face d'énergie un peu sombre, un frémissement presque imperceptible des narines persista seul durant un instant, dernière trace de la violente émotion ressentie.

Lacroix était, toutefois, trop perspicace pour n'avoir pas saisi aussitôt dans quel trouble profond sa phrase malencontreuse jetait Pierre La Ronde. En une seconde de lucidité, il venait de percer à jour le secret jalousement enfoui dans le coeur de ce rude garçon de vingt-deux ans, chez qui les passions étaient violentes. Il ignorait seulement si ses paroles n'avaient fait que raviver une douleur cachée ou si elles avaient été pour son compagnon l'instrument d'une soudaine et pénible révélation. Il les regrettait maintenant, mais il était trop tard, et Pierre, après deux ou trois mots quelconques, prétextant qu'on l'attendait à la maison, lui serra la main et s'éloigna.

Lacroix demeura un moment songeur à la même place, le regardant s'en aller de son pas souple. Enfin, avec un petit claquement de langue, en signe de contrariété, il tourna bride et disparut derrière les maisons.

C'était justement l'heure où prenait fin le Conseil des chefs métis, de l' "Exovidat", ainsi que l'avait baptisé Louis Riel, qui avait pris lui-même le titre d'Exovide.

En compagnie du vieux François La Ronde et de son fils, Henry de Vallonges quittait les bâtiments du quartier général encore tout à l'impression profonde que cette séance lui avait laissée. Il revoyait en esprit la salle aux murs nus, à peine meublée d'un poêle et d'une table, où siégeaient les chefs métis, presque tous des hommes de belle taille qui, sauf le bistre de leur teint, ne rappelaient guère, en général, leur filiation indienne.

Ils gardaient toutefois cette attitude grave, digne, calme, qui devrait être de règle chez tous les peuples à l'heure des délibérations importantes et qui n'était, hélas! chez ces descendants de Français, que l'héritage exclusif de leurs ancêtres rouges, les sachems indiens.

Au milieu de tous, Louis Riel, avec sa face tour à tour souffrante et inspirée comme celle d'un prophète, ses yeux à la fois profonds et brillants, l'autorité de sa parole chaude, vibrante, imagée, lui était apparu comme un homme extraordinaire et séduisant. Il comprenait maintenant l'énorme ascendant qu'un pareil chef exerçait sur ses compatriotes, et lui-même s'était senti entraîné par l'éloquente conviction de ses moindres discours, qui coulaient tantôt dans l'harmonieuse langue des Cris, tantôt en un français pur auquel les tournures surannées venaient ajouter, de temps à autre, un charme archaïque doux et prenant comme une musique ancienne.

Mais, ce qui avait à la fois charmé et surpris Vallonges, c'était cette sensation de vivre, de respirer dans une atmosphère presque idéale de loyauté et de foi. C'est ainsi que Louis Riel venait de se dénier le droit de profiter de la situation embarrassante de la colonne canadienne, dont la marche, au dire des éclaireurs, était des plus pénibles parmi le froid, le vent, le dégel commençant, avec des convois qui s'embourbaient... Et presque tous les métis présents, avaient approuvé cette déclaration de leur chef et affirmé, en revanche, leur résolution de lutter jusqu'à la mort contre les troupes anglo-canadiennes dès que celles-ci auraient abandonné le territoire de la "Puissance" et franchi les limites des paroisses...

Enfin, vers la fin de la séance, Vallonges avait vu ces hommes se lever et écouter debout, dans un recueillement profond, la prière improvisée que Louis Riel, les mains sur la table et les yeux au ciel, avec sur sa face inspirée, un extraordinaire rayonnement mystique, adressait d'une voix vibrante au Tout-Puissant...

Encore frémissant des pures émotions ressenties, le jeune Français s'en allait aux côtés de Jean-Baptiste La Ronde en songeant à ces choses... Et, tout à coup, il tressaillit: à quelque distance d'eux, Pierre La Ronde passait rapidement, la tête inclinée avec une expression indicible de douleur farouche répandue sur la face.

(A suivre)

Il n'est pas vrai qu'en aucun cas le devoir soit impossible, quand il devient difficile, l'héroïsme devient obligatoire, voilà tout.—*Louis Veuillot.*

La leçon de deux grèves

Que faut-il penser des patrons qui combattent les unions ouvrières?

Font-ils bien ou mal?

D'abord, on fait toujours bien de ne pas se laisser manger par les bêtes féroces, et cela règle le cas des unions sans foi ni loi.

Mais il y a les autres. Pourquoi s'y opposer, quand on est patron? Trouve-t-on vraiment avantageux le régime qui oblige un employeur à régler avec chacun de ses employés?

Et puis, il y a d'autres considérations.

Le patron a ses droits; mais l'ouvrier a les siens, lui aussi.

Quand il s'entend avec d'autres ouvriers pour qu'ensemble ils puissent disposer de leur travail aux meilleures conditions possibles, il use d'un droit indéniable, et il est absolument dans l'ordre, même si cette action doit coûter au patron des déboursés plus considérables.

Les ouvriers sont parfaitement justifiables, aussi, de se mettre ensemble pour sauvegarder leurs droits d'hommes et de chrétiens.

Entraver l'exercice de ces activités légitimes, c'est, de la part du patron, un abus d'autorité, un coup de force, un acte repréhensible.

Nous avouerons bien franchement que, pour notre part, nous ne voudrions pas être au service d'un patron qui combat l'union ouvrière honnête.

Un homme de cette trempe ne nous dit rien de bon.

S'il veut empêcher l'ouvrier de prendre les moyens permis pour se protéger et améliorer sa condition, il est assez probable que le sens de la justice ne l'étouffe pas.

Et voilà qui n'est pas précisément une sécurité pour le pauvre travailleur.

Certes, les patrons qui ne reconnaissent à l'ouvrier que le droit de travailler beaucoup à bon marché ont tout à redouter de la part des unions, mêmes catholiques. Mais ceux qui lui reconnaissent le droit de prendre les moyens efficaces pour obtenir des salaires raisonnables perdent leur temps et gaspillent inutilement leurs efforts à s'opposer aux unions qui ont du sens moral. Celles-ci ont en elles-mêmes un frein aux abus de leur propre force.

D'ailleurs, la poussée des travailleurs manuels vers l'organisation ouvrière est aujourd'hui si puissante que ce serait puéril de vouloir l'enrayer. Il faut choisir entre l'union ouvrière catholique et l'autre.

Et nous prétendons que les patrons, même protestants, n'ont rien à craindre de leur alliance avec les unions ouvrières catholiques. Bien au contraire, c'est là qu'est le salut, non seulement de l'industrie et du commerce canadien, mais encore de l'ordre social luimême.

D'une part, en effet, il faut se rendre compte que les syndicats dits internationaux ont une direction américaine et que, de plus, ils font profession de ne reconnaitre aucune loi morale. Il faut faire attention, aussi, au fait que les ouvriers syndiqués canadiens se sont enrôlés en grand nombre, depuis un an, dans la "One Big Union" qui n'est, au fond, qu'une machine révolutionnaire.

Si on veut sauvegarder les intérêts de la société canadienne et des particuliers canadiens, il faut, c'est évident, ne pas les confier à de pareils gardiens.

D'autre part, les unions catholiques purement canadiennes, loin d'être une menace pour les intérêts des patrons canadiens et un danger pour la cause de l'ordre dans ce pays, offrent, au contraire, toutes les garanties désirables pour la cause de la justice, de la concorde et de la paix industrielle.

Il serait facile de le prouver en analysant les doctrines qu'elles professent et en montrant l'esprit dans lequel elles ont été fondées.

Mais, laissons là les raisonnements. A eux tout seuls, les faits sont capables de produire la conviction.

Que seraient aujourd'hui les chantiers Davie, si l'Union nationale des Ouvriers de la Rive Sud ne les avait pas sauvés des coups que voulait leur porter la Fédération de Marine?

Que les patrons qui aiment à se renseigner aillent donc demander à M. Georges Davie ou au président de la Compagnie Davie, M. Bernard, s'ils aimeraient mieux n'avoir pas à traiter avec une union ouvrière? Qu'ils s'informent auprès des gérants de mines de Thetford, et qu'ils leur demandent ce qu'ils pensent du régime auquel les soumet l'Union catholique des Mineurs?

Nous savons qu'actuellement de nombreux capitalistes se hâtent de liquider le "stock" qu'ils détiennent dans des compagnies qui font affaire dans les provinces de l'Ouest, — et cela à cause de la menace ouvrière, — et songent à placer leurs capitaux dans la province de Québec, où beaucoup d'ouvriers ont fait choix d'organisations qui, pour être efficaces, ne sont pas moins consciencieuses.

Que veut-on de plus?

Le Révérend Père Archambault affirmait récemment que les syndicats catholiques constituent le seul rempart contre l'invasion du bolchévisme au Canada. Et Son Eminence le Cardinal Bégin se hâtait de lui écrire pour lui déclarer qu'à son sens rien n'est plus vrai.

Oui, — et il est facile de comprendre pourquoi — les syndicats catholiques nous sauveront de la révolution en même temps qu'ils sauveront nos industries. Mais, c'est à la condition qu'au lieu de le combattre, les patrons soient assez clairvoyants pour ne pas entraver leur action salutaire.

Ceux qui se dévouent, à Québec, pour le succès du mouvement ouvrier catholique rencontrent souvent dans leur chemin, nous le savons, des employeurs aveugles qui ne voient pas les dangers et les nécessités de l'heure. Dans le but de cumuler des profits plus considérables, ils emploient tous les moyens de détourner leurs employés des unions où ceux-ci voudraient entrer. Ils vont, parfois, jusqu'à la menace; quelques-uns se sont même permis, déjà, de renvoyer ceux d'entre leurs hommes qui avaient adhéré à une union.

Rien ne justifie une conduite pareille, nous l'avons vu. Quand on veut que les autres respectent les droits qu'on possède, il faut commencer par respecter ceux qui leur appartiennent. Et, dans l'espèce, rien n'est plus certain que le droit des ouvriers à s'organiser comme ils l'entendent dans le but de se protéger et d'améliorer leur condition de travail.

Et puis, nous le répétons: la révolution s'en vient ici comme partout. Les syndicats internationaux, c'est la révolution en germe; la "One Big Union" c'est la révolution rendue à maturité.

Il reste à opposer à cette marée montante la digue des unions catholiques.

Les patrons qui ne le comprennent pas encore feront bien d'ouvrir les yeux pendant qu'il en est encore temps.

THIBEAUVILLE

M. Moïse Brabant, accompagné de Mlle Célina Riel, de St-Vital, M. Honoré Riel, accompagné de Mlle Yvonne Vermette, ainsi que Mlle Alice Vermette, étaient en promenade ici dans la belle paroisse de Thibeauville, la semaine dernière. Ils prirent le diner chez M. Johnny Vermette et le souper chez M. Jean Vermette, à Brokenhead.

Lilas blanc.

TRANSCONA

L'élection des Dames de Ste-Anne pour 1919-1920 a donné le résultat suivant:

Présidente, Mme Louis Bilodeau; Vice-Présidente, Mme Alfred Pepin; Trésorière, Mme Théodule Plaquière; Secrétaire-Archiviste, Mme Edmond Grégoire.

* * *

A la Société Saint-Jean-Baptiste, les officiers suivants furent élus:

Président, M. Adélard Paul; Vice-Président, M. Ovide Brodeur; Trésorier, M. Joseph Aubertin; Secrétaire, M. l'abbé L. de G. Bélanger, curé.

SAINTE-GENEVIEVE

Le 7 octobre a usoir aura lieu une vente de paniers au profit de l'église. Il y aura aussi le tirage au sort de quelques objets.

Les personnes qui désirent se récréer et, en même temps, coopérer à une bonne oeuvre, seront les bienvenues à notre soirée.

Monsieur L.-S. Hélie

En commençant par Letellier, dimanche prochain, ce sera une aubaine pour nos compatriotes du Manitoba de pouvoir entendre chanter M. Hélie, dans une tournée de province.

Le programme est des mieux choisi: l'*Hosanna* de Granier, le *Sancta Maria* de Faure, les *Semailles*, les *Heures*, *J'ai pleuré en rêve*, le *Noël d'Irlande* et d'autres sont à l'affiche. Tout promet un grand succès. Les Canadiens-français aiment le beau chant bien interprété.

Doué d'une magnifique voix par nature, M. Hélie a su se cultiver aux sources des grands maîtres. Cette voix à la fois douce, chaude et harmonieuse, sait nous remuer jusqu'aux fibres les plus secrètes.

Secondé par un pianiste distingué et un violoniste de choix, l'auditoire est déjà tout préparé à un régal vraiment artistique, où il est question d'apprécier à leur juste valeur nos Canadiens qui se font une profession du chant et de la musique.

Communiqué.

En vue de l'augmentation du trafic maritime

La Canadian Pacific Ocean Services Ltd est actuellement à faire de grands préparatifs dans le but de s'accaparer la plus large part possible du trafic maritime de l'Atlantique nord, maintenant que la navigation s'accomplit dans des conditions normales. On veut spécialement faire connaitre chez les touristes américains la route fluviale du Saint-Laurent, plus belle que les autres, et qui rend plus courte la traversée de l'Atlantique. Déjà avant la guerre, cette route avait acquise une grande popularité, aux Etats-Unis comme au Canada, et c'est maintenant l'intention de la compagnie de donner un regain d'activité à ce service en lui affectant ses plus beaux paquebots. L'"Empress of France", qui jauge 18,600 tonnes, commencera sa première traversée entre Liverpool et Québec le 26 septembre prochain, pour la terminer le 2 octobre; ce paquebot appareillera de nouveau le 9 octobre pour retourner en Angleterre.

Quand la C. P. O. S. aura recouvré tous ses vaisseaux qui ont aidé au transport pendant la guerre, en coopération avec la marine impériale, sa flotte comptera quatorze paquebots jaugeant un total de 156,000 tonnes et ayant une capacité de 20,000 passagers, dont 7,000 de cabines et 13,000 de troisième classe. La compagnie a actuellement onze navires en service. L'"Empress of Britain", le "Victorian" et le "Virginian" subissent des réparations dans les chantiers maritimes et pourront recommencer leur service de passagers et de fret dans une couple de mois.

La douleur fuit. — Il y a plus de force calmante de la douleur dans une bouteille de l'Huile Eclectrique du docteur Thomas que dans des gallons d'autres médecines. Le public le sait et il y a dans le pays peu de familles où l'on ne trouvera pas ce liniment. Trente années d'usage l'ont rendu familier à tous et en ont fait une médecine de maison dans tout l'Ouest.

Les places élevées sont comme les cimes... la cime des montagnes: les aigles et les reptiles seuls peuvent y atteindre. — *Napoléon.*

En Province

N.-DAME DE LOURDES

Le jeudi, 11 septembre, le village de Notre-Dame de Lourdes a pu voir un spectacle devenu rare depuis nombre d'années.

La fanfare s'est reconstituée; elle a mis au nombre de ses statuts que la confraternité la plus étroite devait exister entre ses membres: article qui fait honneur à l'esprit qui inspire les membres agissants de notre harmonie musicale. Or, le 11 septembre, un des musiciens entrait dans la voie si suivie du mariage, M. Jean-Baptiste Rozière. Celui-ci épousait une jeune fille du département du Nord, en France, Mlle Berthe Saelens. Comme son nom l'indique, la jeune fille a du sang belge dans les veines, ce qui est loin d'être un déshonneur, surtout après les choses qui viennent de se passer, de 1914 à 1918. La fanfare fut donc là, comme elle l'aurait fait pour une plus grande cérémonie, à la porte de l'église, attendant l'arrivée du cortège formé par les futurs, les témoins d'honneur, etc... Quand les héros du jour approchèrent du seuil de la porte, la fanfare joua une délicieuse andante désignée tout exprès par le chef, un artiste. Les personnes du cortège sont à leurs places; la fanfare s'arrête et le célébrant, le R. P. Augustin, paraît bientôt. Il se rend à la table de communion. Avant d'interroger, selon le rite, le jeune couple, le Révérend Père fit une belle allocution, toute tirée de l'Ecriture Sainte, et rappela avec vigueur la haute portée de l'acte qu'allaient poser ces futurs fondateurs d'une famille: l'assemblée écoutait silencieusement.

La messe fut chantée, et à la fin, le célébrant tira encore deux conclusions utiles du fait que le marié était musicien et l'épouse Enfant de Marie.

L'autel de la Sainte-Vierge était on ne peut guère mieux orné par la sacristine des Enfants de Marie, Mlle Clara Brick.

On se rend au presbytère pour signer les actes. Avant que l'on se quitte pour se retrouver à la table du banquet, la fanfare joue aux nouveaux époux quelques morceaux de son répertoire, tribut de fraternité, cadeau musical qui a sa valeur, personne n'en doute.

Le repas de noces fut servi chez M. Saelens, père de la jeune et charmante épouse. Gaieté, chants, plats succulents, etc., tout était là pour agrémenter la fête. On n'avait pas oublié le vin.

Dans l'après-midi, les Révérends Pères de la paroisse firent une trop courte apparition, prirent le café avec nous, et dirent chacun un mot de souhaits à nos jeunes époux. La fanfare offrir comme cadeau à son membre, J.-B. Rozière, une jolie pendule, de tout à fait belle apparence.

Le soir, on s'amusa ferme dans la résidence même de J.-B. Rozière. L'heure de minuit était sonnée depuis un temps immémorial quand on se sépara. Des occupations d'un autre genre appelaient les convives: au mois de septembre, chez les cultivateurs, il y a autre chose à faire que de fêter même des amis. Les battages réclament des bras...

Mais, de cette cérémonie et des choses qui la suivirent, se dégage un doux parfum d'esprit de famille agrémenté par surplus de la présence de la fanfare qui donne l'exemple de la bonne entente.

Le garçon d'honneur fut Joseph Rozière et la fille d'honneur Mlle Emilie Olivier.

Présent.

SAINT-NORBERT

La Banque d'Hhochelaga se pourvoit d'une nouvelle succursale dans notre village. Ce sera un bâtiment en briques et pierres, de deux étages avec soubassement.

La construction de cette succursale a été confiée à la société Tremblay-Deniset, qui a son bureau-chef à Winnipeg et une succursale à Edmonton: c'est dire que la nouvelle bâtisse sera faite dans des conditions qui assurent à la Banque d'Hochelaga et à Saint-Norbert une compétence absolue tant pour la solidité et l'aménagement de l'édifice que pour la beauté du bâtiment.

DELORAINE

Etaient en visite ces dernières semaines, Mme O. Arnould, de Rajny River, ainsi que son fils Emile.

* * *

M. A. Van de Ponseele, ainsi que M. A. Lesy, sont de retour de leur voyage en Belgique. Ils sont enchantés de leur voyage, mais ont rapporté de tristes nouvelles au sujet de leurs amis et parents, qui ont tous souffert depuis cinq ans. M. Lesy est revenu en compagnie de Mme Rommelaere et ses deux plus jeunes enfants, ainsi qu'une des filles de M. A. Geuhyre. M. M. Rommelaere était ici déjà depuis plusieurs années avec ses plus vieux fils.

* * *

M. André Hassaert est parti jeudi pour la Belgique, et M. A. Declerck doit aussi partir sous peu pour aller voir ses parents dans le même pays.

* * *

Etaient en visite chez M. le Curé, la semaine dernière et cette semaine: MM. les abbés N. Poirier, curé de Saint-Maurice; C. Poirier, curé d'Assiniboia; A. Nadeau, curé de Cantal; A. Ferland, curé de Saint-Antoine; Evariste Halde, curé de La Salle. Aussi Mme Arthur Halde, de La Salle.

* * *

M. l'abbé Heynen, curé de Bruxelles, était en visite chez M. A. Andrier et chez M. le Curé. Malheur aux canards!!

* * *

Les battages sont finis depuis plusieurs semaines, au sud et à l'ouest de la ville; mais à l'est et au nord, nous avons encore besoin d'une semaine ou deux de beau temps.

* * *

On attend sous peu M. François Sare, soldat de retour du front, avec sa compagne que nous n'avons pas encore le plaisir de connaître.

* * *

Espérons que le Pacifique Canadien ne tuera plus de vaches en s'en venant, comme il l'a fait la semaine dernière, et que nous ne craindrons plus de rouler dans le fossé en voyageant de Winnipeg à Deloraine.

* * *

La mission de Saint-Paul de la Montagne s'est enrichie d'une belle statue de Notre-Dame du Bon Conseil. M. le Curé est à faire un autel qui sera surmonté de cette statue.

* * *

M. J. Anderson, un fermier des environs, s'est éveillé un bon matin, cette semaine, et a eu juste le temps de sortir avec sa famille avant que le feu les consumât. Toute la maison a été brûlée, on ne sait comment.

* * *

Nous avons eu le plaisir de faire connaissance, pendant 15 jours, avec M. J. Morelle, qui remplaçait notre chef de gare au C. N. R., pendant ses vacances. M. Morelle est reparti mardi matin, nous laissant l'espoir qu'il pourrait revenir et rester avec nous plus longtemps.

* * *

M. et Mme A. Robitaille sont en visite à Saint-Boniface depuis quelques jours.

* * *

Mlle Juliette Robitaille a accepté de faire le catéchisme à l'église, les dimanches que M. le Curé est absent. Espérons que les parents en profiteront.

Salem.

MAKINAK

Ayant promis à nos lecteurs de la *Liberté* de leur rendre compte du résultat du protêt contre l'élection de M. Daoust comme commissaire d'école, me voici à l'oeuvre. M. William Coutts, ce pauvre mangeur de français, ainsi que son acolyte, le fameux Alfred Douglas, revenu depuis quelque temps de Saskatoon, ont encore subi un nouvel échec. Sur un point technique, l'élection de M. Daoust fut annulée, mais il vient d'être réélu pour la troisième fois. Dix-sept contribuables votèrent comme suit: M. George-F. Mason, marchand, 5 votes; M. B.-C. Braddell, 2; M. J.-E. Daoust, 10. La rage des deux protestataires faisait peine à voir.

* * *

La jeune fille de M. et Mme Philippe Grandbois, Luce, est à l'hôpital de Saint-Boniface, victimes des suites d'un accident. Revenant de l'école avec plusieurs autres enfants, et croyant laisser assez d'espace sur le chemin entre elle et une machine à battre, elle se tourna la tête et tomba à la renverse, tellement près que la roue lui trancha une oreille de la tête. Peu s'en est fallu qu'elle fut écrasée à mort.

* * *

C'est le commencement de la débâcle chez nos "bachelors". M. Aimé Lahaie et Mlle Wilhelmine Coss suivent l'exemple de M. Pelletier, uni à Mlle Lacharité, ces jours derniers. Nos félicitations.

* * *

M. Jos. Normand, de Sainte-Rose du Lac, recommencera sous peu à voyager pour le compte de M. Daoust, avec la voiture des produits Watkins. La demande se fait de plus en plus grande pour cette qualité de remèdes, et deux voitures seront mis au service de plus de 100 familles dans un territoire de 50 milles carrés.

* * *

Le besoin se fait grandement sentir ici de l'établissement d'un garage à automobiles. Un bon mécanicien parlant français et anglais serait sûr du succès avec un petit capital. Pour plus amples informations qu'on s'adresse au maire, M. J.-N. Campbell, Makinak, Man.

* * *

On projette la construction d'une nouvelle église catholique à Makinak. Allons, les *Canayens*, ne nous laissons pas arriérés, si nos forces financières nous le permettent.

* * *

M. Jos. Lahaie, soldat revenu du front et blessé au combat, semble déterminé à nous prouver qu'un brave n'a jamais péri par son travail assidu.

* * *

Sous la direction de M. J.-J. Gleason, principal de l'école, une classe spéciale pour l'enseignement du français est ouverte de 8 à heures p.m., à partir de lundi, le 15 courant.

A l'ouverture, la classe se composait des étudiants suivants: M. Percy Woodhouse, agent de gare; M. J. Brock, commis de banque, et les élèves de l'école: L. Amende, B. Hodges, Hugue Daoust, P. Meunier, Geo. Mason, R. Meunier, Flor. Hodges, Ethel Hodges, Emma Ek, Edith Ek. Voilà pour la bonne entente, ce qui fera disparaître les préjugés contre l'élément français.

Nos félicitations à M. Gleason pour son esprit d'initiative.

Observateur.

BROAD-VALLEY

M. Jean Lecoq vient, encore une fois, de débarrasser la contrée de deux hôtes indésirables. Il y a un mois il tuait un ours femelle de belle taille, et deux semaines après il tuait une autre mère ours, et blessait son petit, qu'il n'a pas pu rejoindre.

* * *

Maintenant qu'un bon nombre de nos colons ont obtenu la patente de leur "homestead", plusieurs terres sont déjà à vendre, et les vendeurs se basant, sans doute sur les peines et les fatigues qu'ils ont endurées pour défricher leur terre, demandent des prix un peu exagérés. Il est vrai qu'il y a de la marge entre demander et obtenir.

* * *

M. Albert Morissette, établi forgeron à Starbuck, est venu chercher ses vaches qu'il avait laissées en pension chez M. V. Thiénot.

La récolte du foin tire à sa fin, et on peut dire qu'elle a été bonne, par ici, cette année. Le foin est en bonne quantité, et malgré le mauvais temps, il sera d'assez bonne qualité vu l'absence de gelées précoces.

LETELLIER

Le jeune Désiré Gagnon, souffrant depuis quelques mois, avait été envoyé à l'hôpital par ordre du Dr Cloutier, de Letellier. Il nous est arrivé tout rétabli. Le petit a été opéré pour l'appendicite. Le Dr Laurendeau, qui a fait l'opération, peut être content de son travail, car l'enfant ne peut pas être mieux.

Nos félicitations à notre nouveau chirurgien et nos remerciements aussi, puisque l'ouvrage a été fait gratis.

* * *

M. le docteur Cloutier et Mme Cloutier, de Letellier, sont de retour de leur voyage de noce dans la province de Québec.

COTE DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole
LUNDI, LE 22 SEPTEMBRE

BLE

No 1 Nord déchargé	$2.15
No 2 Nord déchargé	2.12
No 3 Nord déchargé	2.08
No 4 Spécial	2.02
No 5 Spécial	1.91
No 6 Spécial	1.81
Track	2.15
Rejeté No 1	2.04
Rejeté No 2	2.01
Rejeté No 3	1.96
"Smutty" No 1	2.06
"Smutty" No 2	2.03
"Smutty" No 3	1.99
Criblures, La tonne	16.50

AVOINE

2 C. W., déchargé	$ $.87\frac{7}{8}$
No 3 C. W.	$.87\frac{3}{8}$
Fourrage Extra	$.87\frac{3}{8}$
Fourrage 1	$.85\frac{7}{8}$
Fourrage 2	$.86\frac{3}{8}$
Track	$.84\frac{7}{8}$

ORGE

No 2 C. W.	$\$1.26\frac{5}{8}$
No 4 C. W.	$1.24\frac{1}{8}$
Rejeté	$1.18\frac{3}{8}$
Fourrage	$1.18\frac{1}{8}$
Track	$1.23\frac{5}{8}$

LIN

No 1 C. W., déchargé	$4.78
No 2 C. W.	4.53
No 3 C. W.	4.28
Rejeté	4.23

SEIGLE

2 C. W.	$\$1.39\frac{7}{8}$

"Déchargé" veut dire décharge à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

LUNDI, LE 22 SEPTEMBRE

"Steers."—	
Excellent	$10.00 à $11.00
Bons	$9.00 à $10.00
Moyens	$7.00 à $8.00
"Feeders" et "Stockers".—	
De choix, Lourds	$9.00 à $10.00
De choix, Legers	$6.00 à $7.50
Bons	$6.50 à $7.25
"Bulls".—	
Excellents	$5.50 à $6.00
Bons	$4.75 à $5.00
Ordinaires	$4.00 à $4.50
"Oxen".—	
De choix	$7.00 à $7.50
Bons	$6.00 à $7.50
Moyen	$5.00 à $6.00
Taures.—	
Excellentes	$7.50 à $8.75
De choix	$6.75 à $8.00
Veaux.—	
Légers, De choix	$9.00 à $10.00
Lourds, De choix	$7.00 à $8.50
Cochons.—	
Choix	$17.50
Lourds	$11.50 à $15.50
Truies	$11.50 à $13.50
Légers	$16.00 à $17.00
"Stags"	$9.00 à $10.00
Moutons.—	
Agneaux	$8.00 à $12.00
Moutons	$6.00 à $9.00
Vaches.—	
De choix	$7.50 à $8.50
Bonnes	$6.00 à $7.50
Moyennes	$5.50 à $6.50
"Canners"	$4.00 à $5.50

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Du "jobber" au détailleur—	
Cartons	$ .55
Libres	$ .48
Beurre.—	
Crémerie, Au détailleur	$ .56—.57
De ferme, Aux cultivateurs	$ .40—.42
Légumes nouveaux.—	
Patates, Lot de 10 minots	$1.00
Navets, La livre	$ .02
Carottes, la livre	$ .03
Betteraves, la livre	$ .02
Oignons de Washington, la liv.	$ .06
Choux, la livre	$ $.01\frac{1}{2}$
Rhubarbe, la livre	$ .03
Céleri, Colombie Anglaise	$ .12
Céleri, Manitoba, La douz.	$ .30
Tomates d'Ontario, Le panier	$1.25
Piments, Le panier	$2.00
Choux fleurs, La douzaine	$2.00

Farine—

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant aux marchands de la ville.

Five Roses, Sac de 98 livres	$5.35
Five Roses, 2 sacs de 49 livres	5.45
Five Roses, 4 sacs de 24 liv.	5.55
Purity, Sac de 98 livres	5.35
Purity, 2 sacs de 49 livres	5.45
Purity, 4 sacs de 24 livres	5.55
Royal Household, Sac de 98 liv.	5.35
Royal Household, 2 sacs de 49	5.45
Royal Household, 4 sacs de 24	5.55
Maple Leaf, Sac de 98 livres	5.35
Maple Leaf, 2 sacs de 49 livres	5.45
Maple Leaf, 4 sacs de 24 livres	$5.55
Gruau	$4.20—$4.50

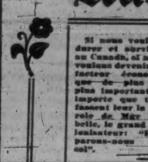
Alimentation—

	Son	Gru
Winnipeg	$40.00	$50.00

(Domestique, f.a.b. Winnipeg.)

"Red Top" No 1	$28.00
"Red Top" No 2	$26.00
No 1 "Upland"	[illegible]
No 2 "Upland"	$22.00
No 1 "Timothy"	$32.00
No 2 "Timothy"	$30.00

Autour de la Ferme



Si nous voulons durer et survivre au Canada, si nous voulons devenir un facteur économique de plus en plus important, il importe que tous fassent leur la parole de Mgr Labelle, le grand colonisateur: "Emparons-nous du sol".



UNE PRATIQUE QUI S'IMPOSE

Le contrôle laitier

Il est reconnu et admis que l'usage du bon reproducteur de race pure est le meilleur moyen pratique d'améliorer un troupeau laitier.

Les cultivateurs savent aujourd'hui qu'un reproducteur de race laitière n'a de valeur que si la mère et tous les ancêtres étaient d'une grande capacité laitière. Le seul moyen d'avoir ces renseignements c'est de faire le contrôle de la production. N'est-il pas vrai qu'avec "des à peu près" on se trompe assez souvent, on subit des échecs. N'est-il pas vrai qu'en pesant à l'oeil, la production de dix vaches, il est facile de se tromper de plusieurs centaines de livres de lait? Ainsi ne peut-il pas arriver que la vache qu'on pensait la meilleure soit la moins bonne? Que l'on garde le veau d'une telle vache soit pour soi-même soit pour le vendre, n'est-ce pas là une injustice au propriétaire, à l'acheteur, même à la race? L'éleveur qui ne fait pas le contrôle n'est pas en mesure de fournir les renseignements ni même les sujets aux cultivateurs soucieux d'améliorer leurs troupeaux, et ne mérite pas qu'on achète chez lui.

Tout le monde reconnaît la valeur du contrôle laitier, cependant peu de cultivateurs, même peu d'éleveurs le pratiquent. Pendant que tous les autres produits se vendent après avoir été classifiés, les reproducteurs se vendent presqu'entièrement d'après leur belle apparence extérieure, et encore d'après la réputation de l'éleveur qui est souvent meilleure que celle du troupeau. Cela ne suffit pas, pour améliorer un troupeau il faut travailler sur des données plus exactes que celles-là.

Supposons le cas d'un troupeau dont la production moyenne de chaque vache est de 5,000 livres de lait. En tête du même troupeau il y a un reproducteur provenant d'une vache ayant produit 4,000 livres de lait.

Les éleveurs admettront qu'il est difficile d'attendre une amélioration tant que le reproducteur ne sera pas de meilleure qualité que les vaches. Or en choisissant d'après les apparences extérieures ou encore d'après la bonne réputation de l'éleveur il arrive qu'une année on ait la bonne fortune de choisir un reproducteur de haute qualité; une deuxième ou une troisième année, malgré qu'on ait l'oeil un peu plus exercé, qu'on ait pris les mêmes soins, il arrive qu'on choisisse un reproducteur de qualité inférieure, il y a alors rétrogradation; l'amélioration produite par le premier reproducteur, loin d'être augmentée par ses successeurs, reste stable, et est souvent diminuée. Ces choses arrivent et arriveront encore tant que ceux qui font profession d'élever des reproducteurs ne feront pas le contrôle.

Actuellement, deux reproducteurs d'apparence égale, peu importe la production de la mère (on la connait rarement) se vendent le même prix. L'éleveur semble croire que le contrôle lui fera vendre ses sujets moins cher. Il ne songe peut-être pas que le cultivateur soucieux d'améliorer un troupeau est prêt à payer deux fois plus cher pour un reproducteur susceptible de produire deux fois l'amélioration d'un autre.

Comme preuve, la semaine dernière, en parlant d'animaux enrégistrés à un certain nombre de cultivateurs, voici l'objection qu'on m'a fait: "Les génisses et taureaux enrégistrés, malgré qu'ils coûtent beaucoup plus cher, valent guère mieux que les croisés. Si l'éleveur pouvait fournir le rendement de la mère, la valeur de la lignée des animaux qu'il offre en vente, nous ne regarderions pas de payer un gros prix pour un reproducteur enrégistré, mais quand il faut payer cher pour un reproducteur choisi d'après sa belle couleur, sa belle forme et ses belles cornes et qu'après deux ans de service un tel animal n'a donné aucun résultat appréciable, et que nous constatons que ses génisses sont moins bonnes que les vaches qui leur ont donné naissance, vous trouverez que ce n'est pas encourageant: Nous concluons que tant que les éleveurs ne feront pas le contrôle afin de pouvoir nous fournir ce que nous demandons il est inutile pour nous d'acheter des animaux de race pure."

N'est-ce pas là une objection assez sérieuse, une objection de nature à entraver les progrès de l'élevage? Actuellement l'amélioration des troupeaux est à la merci des éleveurs. C'est à eux de battre la marche, de montrer l'exemple en faisant le contrôle. Les gens préféreront toujours acheter, et avec raison, de l'éleveur qui connait parfaitement son troupeau. Et qui oserait dire qu'il le connaît parfaitement s'il ne fait le contrôle laitier.

L'éleveur n'a que des avantages à peser la production de ses vaches; pour lui la sélection sera plus facile. Les acheteurs seront toujours plus contents, ils achèteront d'après la production et paieront de même. Lorsqu'ils paieront $100.00 pour un reproducteur, ce sera parce qu'il est d'une bonne lignée.

Ceux qui ont formé les races il y a quelques centaines d'années ont du prendre bien des précautions, ils ont fait le contrôle. Nos éleveurs d'aujourd'hui suivent la même ligne de conduite, mais négligent la partie la plus importante: le contrôle.

J.-J. Gautreau, B.S.A.,
Instructeur en élevage.

PAYEMENT D'INTERETS.

Vous vous êtes demandé souvent comment il se fait qu'à la province de Québec et en tant d'autres endroits, on vit sur de si petites terres, comparées aux domaines que nous nous sommes taillés dans la prairie. Et comment, non seulement on vit sur ces petites terres, mais aussi on y fait de l'argent et on établit de grosses familles.

Je voulais résoudre ce problème pendant que j'étais sur les lieux, cet été. Et pour cela j'entrai chez un "habitant" qui, m'avait-on dit, me donnerait une bonne leçon de choses. En pénétrant dans sa demeure, je pus constater qu'une grande aisance régnait là. En effet, c'était une de nos bonnes et spacieuses maisons canadiennes. La bonne mère de famille me reçut comme on sait recevoir chez nous. Le mari allait entrer bientôt, et en attendant je fis connaissance avec douze charmants enfants: 7 garçons et 5 filles, tous bien vêtus,—non pas des habits riches, mais faits de linge plus que convenable,—et soit dit en passant, il y en avait assez pour couvrir les épaules et les jambes.

Le père ne se fit pas attendre. Après les salutations ordinaires, je le félicitai de sa belle et grande famille de 12 enfants. "Mais j'ai encore deux enfants: un appartient à la milice du bon Dieu, et le second reviendra d'Angleterre ces jours-ci. Six de mes enfants ont fait leurs études ou une partie, et le plus vieux est établi sur une terre qui est en grande partie payée."

— "C'est extraordinaire, monsieur, ce que vous avez fait, lui dis-je. Vous devez faire une bien grande culture pour avoir des revenus si extraordinaires." — "Pas tant que cela!" Et pendant qu'il disait son nombre d'arpents, j'essayais de les convertir en acres; et je constatais que ce bon père de famille n'avait que 80 acres de terrain en culture.

— "Mais alors, comment faites-vous? Nos Manitobains qui n'ont que 160 acres sont considérés comme des pauvres gens; d'autres vivent à peine sur 320 acres." — "Je ne sais pas ce que font vos gens là-bas, mais je puis vous dire que rien ne se perd ici. Ma femme est bonne ménagère; elle sait trouver de l'ouvrage à ses filles, et mes garçons et moi nous sommes de rudes travailleurs!" — "Mais enfin, il me semble que nos cultivateurs sont ménagers et travailleurs aussi, et je n'en ai pas connu qui auraient pu vivre sur une aussi petite terre." — "Dans notre province de Québec, avec nos petites terres, il nous faut sans doute nous appliquer à faire de l'argent, mais bien plus encore à diminuer nos dépenses, et ne jamais dépenser d'argent inutilement. Voyez, nous avons ici à peu près le nécessaire; nos enfants aimeraient avoir de belles voitures, faire de belles promenades, mais il nous faut toujours avoir devant nous, avec le bilan de nos dépenses, celui de nos recettes. Je n'ai jamais acheté à crédit. Je n'ai jamais payé d'intérêt, si ce n'est pour la terre que nous avons achetée. Mon père, en me donnant le contrat de mon terrain, m'avait dit: "Si tu veux conserver ton héritage et l'agrandir, travaille bien, ménage beaucoup et surtout, ne gaspille pas ton argent à payer des intérêts pour te procurer des choses qui te seraient bien utiles, mais dont tu pourrais te passer."

Ce bon père de famille, pourtant pas très âgé encore, était soucieux cependant, et comme je lui en faisais la remarque, il me fit cet aveu que tant d'autres font ou pourraient faire avec lui: "L'établissement des enfants dans notre belle province de Québec est quelque chose de si difficile que la plupart des habitants de ma condition n'en viennent pas à bout. Et je vous avoue qu'il y en a un grand nombre qui iraient établir leurs enfants dans l'Ouest, si seulement nous en avions le courage."

Nous, du Manitoba, nous savons bien ce que des familles comme celle-là feraient sur nos belles terres. Ces travailleurs, qui ne dépensent rien pour-rien, n'ayant pas de dettes, deviendraient riches dans quelques années, ou plutôt ils seraient riches en arrivant ici. Leur prospérité durerait aussi longtemps qu'ils ne se mettraient pas dans le cas de payer des intérêts.

Et nous, pourquoi ne pas faire de même? Comment se fait-il que des hommes intelligents se mettent volontairement dans l'obligation de payer des $300 à $400 d'intérêts tous les ans?

Nous avons des gens qui ne peuvent pas supporter la prospérité. Quand on croit les voir arriver à flot, on est sûr d'apprendre prochainement qu'ils ont fait un plongeon à décourager tout le monde. Sans doute, je ne parle pas d'achat de terre. D'ailleurs, ceux qui achètent des terres sont des cultivateurs économes; ils ont en partie, sinon tout, l'argent qu'il leur faut pour faire leurs paiements.

Mais il n'n est pas de même pour tous; combien qui payent des intérêts sur des sommes d'argent qui ne leur rapportent rien. Allons donc, réfléchissons et cessons de payer des intérêts inutilement.

N.-C. JUTRAS, ptre.

Vente coopérative des bestiaux

Plus de sept mille wagons de bestiaux ont été vendus en coopération par les cultivateurs de cinq des provinces du Canada l'année dernière, et ce système n'en est encore qu'à ses débuts. Ce succès est d'un excellent augure pour l'industrie animale qui entre dans une période de développement sans précédent. La quantité actuelle de bestiaux est loin de suffire aux besoins de l'univers. Les statistiques officielles nous apprennent que le Canada n'a que six têtes de bovins par cent acres de terre en culture, les Etats-Unis et l'Australie en ont huit, l'Italie dix, la France douze, la Grande-Bretagne et l'Allemagne seize, le Danemark, vingt-cinq et la Hollande, vingt-neuf. En ce qui concerne les porcs et les moutons, le Canada occupe également un rang très bas par comparaison à beaucoup d'autres pays. Or, sans une agriculture prospère, notre pays ne peut compter avancer dans la voie du progrès et il est admis que le bétail est à la base même de la prospérité agricole.

C'est dans les provinces des prairies que cette vente coopérative des animaux a fait les plus grands progrès. Partout l'on trouve des sociétés locales d'expédition de bétail, depuis Wininpeg jusqu'aux Montagnes Rocheuses. Un bon nombre de ces sociétés sont affiliées aux producteurs de grain, mais en Saskatchewan les sociétés de vente du bétail, incorporées sous l'empire de la loi des sociétés d'agriculture, font des affaires sur une grande échelle. Dans l'Ontario, il existe de deux cents à deux cent cinquante de ces organisations qui font des expéditions. Beaucoup d'entre elles ont pris leur origine dans les cercles agricoles; d'autres ont débuté sous les auspices de l'union des cultivateurs. Dans la province de Québec, la Coopérative agricole des fromagers vend toutes les catégories de produits animaux, tandis que les sociétés d'élevage écoulent les animaux reproducteurs. Dans les provinces plus à l'est, la vente coopérative a spécialement porté sur les moutons, et les agneaux. Il est à prévoir qu'avant peu une forte quantité des bestiaux au Canada seront vendus par les cultivateurs eux-mêmes, et ces cultivateurs, apprenant ainsi à connaître les méthodes et les principes de la vente, seront plus portés à améliorer et à finir leurs animaux de façon à tirer le plus possible de leurs efforts.

UNE POULE AUX OEUFS D'OR

23 oeufs par semaine. — 9 oeufs en 45 minutes!

Les journaux à sensation nous ont fait connaître, récemment, les incroyables exploits d'une poule américaine. C'est dans les termes suivants qu'ils nous ont raconté la chose:

"Un nouveau record de ponte vient d'être établi aux Etats-Unis, qui dépasse tout ce que l'imagination des aviculteurs les plus progressifs avaient pu concevoir jusqu'ici. Il est reconnu que la république américaine est la terre classique des productions phénoménales, mais qui aurait pensé qu'une poule pût un jour devenir assez prolifique pour pondre pendant une période indéfinie plusieurs oeufs journellement? Il arrive assez fréquemment qu'une poule passe deux oeufs en vingt-quatre heures, mais ce sont des cas isolés qui cependant font ressortir davantage l'extraordinaire et prodigieuse fécondité de "Biddy".

"Biddy" est une poule de Lacrosse, Wisconsin, dont le propriétaire, M. Gustave Rhodes, s'enorgueillit à juste titre, et qui défie comme pondeuse toutes les concurrentes de son espèce. On ne le croira pas si l'on veut, mais il n'en appert pas moins que depuis deux mois elle a pondu en moyenne vingt-trois oeufs par semaine, et elle ne paraît pas vouloir en rester là. C'est une véritable fabrique d'oeufs dans l'ossature d'un volatile qui par ailleurs ne diffère pas des autres sujets de la basse-cour où elle est incontestablement la reine.

"Le professeur J.-G. Halpin, du service avicole de l'Université de Wisconsin, a fait une étude attentive des caractéristiques de "Biddy"; il a cherché à approfondir le secret de son étonnante production, mais il est encore dans le mystère.

"Dans son apparence extérieure, dans sa démarche et ses relations avec les autres oiseaux du poulailler, "Biddy" ne présente aucun trait anormal qui puisse à première vue la distinguer.

"Le professeur Halpin certifie qu'il l'a vue un jour pondre neuf oeufs en quarante-cinq minutes, et, le jour suivant, sept en une demi-heure.

"On conçoit qu'une telle merveille puisse exciter la convoitise d'un expert surtout si cet expert est doublé d'un homme d'affaires; aussi le professeur Halpin se prépare-t-il à faire de "Biddy" un sujet d'exposition qui fera fureur aux foires régionales cet automne. Il a demandé à l'université une appropriation de $2,500 pour faire l'acquisition de cette poule prodige.

"Le professeur Halpin croit possible d'obtenir, au moyen de croisements savamment effectués, que les poules pondent deux à trois oeufs par jour, de même qu'on est parvenu à accroître le rendement laitier des vaches par des opérations similaires. Attendons les résultats de son expérience."

Cinéma à bord du train royal

Le Prince de Galles ayant formulé le désir de voir se défiler sur l'écran, les vues cinématographiques prises au cours des diverses réceptions qui lui furent faites dans les villes de l'est du pays, l'ingénieur électricien en chef du Pacifique Canadien a fait installer dans le wagon-restaurant du train royal, un appareil projecteur au moyen duquel on donne de temps à autre une exhibition des pellicules exposées aux endroits visités précédemment. Cette façon de passer les longues soirées est vivement appréciée par le prince, et ce dernier a voulu exprimer ses remerciements au représentant du Pacifique Canadien qui l'accompagne dans son voyage à travers le continent, pour cette attention particulière et aussi pour la diligence apportée à la préparation des pellicules.

On dit que c'est la première fois que des vues prises au cours d'un voyage sont montrées avant la fin de ce voyage et à bord du train qui permet de l'accomplir.

LES FINANCES CANADIENNES

Le Canada se trouve à l'heure actuelle dans une position quelque peu particulière au point de vue financier. Tout est florissant au point de vue industriel... Et pourtant tout ne va pas bien dans notre commerce. Le trouble vient de ce que nous exportons au Royaume-Uni une masse sans précédent de produits et que nous importons des Etats-Unis une masse sans précédent et que dans le jeu de ce commerce nous subissons un désavantage manifeste.

Nous sommes dans la position de l'homme riche qui ne peut recevoir ce qui lui est dû et doit néanmoins payer comptant ce qu'il achète. Les munitions, les produits agricoles et autres que nous exportons en Grande-Bretagne nous devons les payer par des emprunts faits dans notre pays et avancés à la Grande-Bretagne.

Jusqu'à date nous avons à cet effet avancé à la Grande-Bretagne quelque chose comme $400,000,000 et nous continuons d'ajouter à cette somme. Sur ce montant, toutefois, nous devons environ $200,000,000 aux Etats-Unis, et comme nous ne pouvons accumuler notre dette sur les Etats-Unis, on nous force naturellement à payer comptant. Cela signifie un drainage malsain de notre réserve d'or — un drainage si épuisant que la chose devient sérieuse. Au moment où nous traçons ces lignes les paiements faits par le Canada aux Etats-Unis sont sujets à un escompte de plus de 2 pour cent... Il n'y a qu'un moyen vraiment pratique de corriger cet état de choses... Ce que nous désirons c'est un grand éveil national à la gravité de la situation. Nous avons besoin d'une campagne pour inscrire dans la conscience de chaque individu que de même qu'il est de son devoir de faire tout son possible pour produire et conserver jusqu'au bout, afin que les Alliés puissent gagner la guerre, il est aussi de son devoir de faire tout son possible pour subvenir à ses besoins personnels en achetant des marchandises produites dans le Dominion de préférence à toutes autres. Il nous faut un éveil national sur la nécessité du patriotisme dans les achats. Il nous faut un mouvement en faveur du "fait au Canada" aussi étendu que la campagne pour l'emprunt de la victoire. Qui va se mettre à la tête? Nos hommes d'Etat, nos manufacturiers, nos agriculteurs, nos ouvriers syndiqués dorment-ils? — Cf. *By-Water Magazine, Montréal,* août 1918, page 5.

UN SURSIS POUR LE TRAITRE LENOIR

Au moment où on allait le conduire au poteau d'exécution, le traitre Lenoir, millionnaire, demande à faire des révélations. — Un sursis lui est accordé. — Il sera confronté avec Caillaux.

Paris, 19. — On annonce ce matin que l'exécution de Pierre Lenoir n'a pas eu lieu cette nuit, comme on l'avait d'abord annonçé.

Une forte escouade de soldats avait été postée aux alentours du bois de Vincennes, où l'exécution devait avoir lieu.

A 5.30 ce matin, le Major Gromier, commandant des troupes du fort de Vincennes, accompagné du préfet de police, M. Raux, et d'un peloton de soldats, arrivaient sur les terrains de l'exécution.

A 6 heures, un groupe d'avocats et un chapelain se rendirent à la cellule de Lenoir. Celui-ci était très calme. Lenoir manifesta de nouveau son désir d'être mis en présence de Joseph Caillaux, accusé lui-même de haute trahison et détenu dans un hôpital près de Paris. L'avocat du condamné soumit alors la requête de Lenoir au secrétaire de la Justice militaire, et deux heures plus tard, on recevait l'ordre de remettre l'exécution.

Apprenant cette nouvelle Lenois s'écria: "Je jure devant Dieu et les hommes que je ne suis pas un traitre."

La rumeur circulait, hier, à Paris, que Pierre Lenoir aurait été exécuté cette nuit. On se rappelle que Lenoir a été emprisonné au cours de la guerre sous accusation de crime de lèse majesté. On l'avait condamné à mort à la suite du procès qu'il dut subir quelques mois plus tard.

Le Journal de aris émettait, il y a quelque temps, l'opinion que la peine de mort aurait pu être commuée en emprisonnement à vie.

EN GUERRE CONTRE LES JESUITES

M. Ferguson dit que des procédures seront prises pour faire déclarer les Jésuites une société illégale dans tout le Canada, excepté dans la province de Québec.

Toronto, 16. — Une action sera prise devant les tribunaux pour faire déclarer les Jésuites une société illégale dans tout le Canada, excepté dans la province de Québec, à la suite de l'enquête sur les incidents du raid au noviciat des Jésuites à Guelph.

Au cours de son plaidoyer devant la Commission Royale, M. T.-R. Ferguson a allégué qu'il y avait une seule province au Canada où les Jésuites avaient une charte: c'est dans la province de Québec. Il cita la loi de la propriété et des droits civils qui impose des principes en vertu de certains statuts; il a dit que dans toutes les autres questions de propriété et de droits civils, la loi de l'Ontario était comme les lois de l'Angleterre qui furent sanctionnées le 15 octobre 1792.

Il cita les statuts anglais pour démontrer qu'avant cette date, une loi classifiait spécialement les Jésuites parmi les corporations, communautés ou sociétés illégales et défendues. M. Ferguson prétend donc que les Jésuites sont une société illégale.

Le Juge Middleton déclara que la Commission Royale n'avait pas mission de juger cette question.

M. Ferguson, avocat du Rév. Kennedy Palmer et de Sir. Sam Hughes, auteurs des accusations, déclara plus tard que des procédures seront prises pour faire déclarer les Jésuites une société illégale dans tout le Canada excepté la Province de Québec. Il n'a pas cependant déclaré quels sont céux qui porteront plainte dans cette question.

LES EVENEMENTS

A L'ASSAUT D'UN TRAIN

Des hommes masqués s'emparent de de $75,000

Québec, 18. — Un audacieux vol vient d'être commis sur un train de la Canadian National Railway, près de Harlaka. Cinq hommes masqués se sont jetés sur les commis des malles, les ont bâillonnés et se sont enfuis, emportant avec eux des valeurs en argent au montant de $75,000.

Ces valeurs avaient été envoyées de Montréal vers Halifax. On a commencé des recherches actives afin d'attraper ces bandits.

Le communiqué suivant a été donné ce matin à dix heures à la Presse Associée par le maitre de poste local: Ocean Limited, quittait Lévis à 12 h.

Le train No 200 de l'Intercolonial 10 ce matin. Les commis de malles étaient Gosselin, Lachance, Veilleux, René et Dumoulin, en charge du wagon de malle.

En passant en face de l'hôtel Dohen de Lévis, l'un des commis vit un homme sauter sur le bord du wagon et s'asseoir là. Le commis ne voulut pas jeter en bas l'individu de peur de le tuer et pensant que c'était un cheminot qui volait son passage. Un peu plus loin le commis vit un autre homme sauter à bord du train.

On ne saura pas probablement avant quelques jours combien les bandits ont volé. Le ministère des postes a reçu par télégramme la nouvelle et l'on travaille à trouver la malle enregistrée dans le but d'en déterminer les valeurs. D'après les documents qui sont en mains à la disposition du ministère, le wagon ne contenait que de la malle simple. On ne peut dire combien il y avait d'argent et d'articles.

Le vol fut commis par deux des bandits qui entrèrent dans le wagon pendant que les trois autres gardaient les portes. Les deux voleurs demandèrent qui était en charge du wagon et Veilleux répondit que c'était lui. Ils enlevèrent les cables de ses mains et de ses pieds et son baillon et à la pointe du revolver le forcèrent à leur dire où se trouvait la malle enrégistrée et les argents. Il tenta de résister, mais fut forcé de le dire. Après avoir pris les paquets d'argent les voleurs lièrent de nouveau Veilleux, le baillonnèrent et prirent toute la malle, enlevant ce qu'ils trouvaient de précieux. Chose curieuse, c'est qu'ils ne touchèrent à rien de ce qui appartenait aux employés des malles.

Il est heureux que le vol ait été commis ce matin au lieu d'un autre jour, car quelquefois le wagon porte au-delà de $200,000 en argent, tandis qu'aujourd'hui le montant était faible. On n'a encore aucune trace des bandits.

L'argent volé est la paye envoyée aux soldats d'Halifax qui doivent débarquer cette semaine.

L'argent volé par les bandits près de Harlaka était la paye d'employés de banque des provinces maritimes. Deux banques de Québec avaient $51,000 dans le lot. Une dépêche antérieure disait que cet argent était destiné à la paye des soldats d'Halifax.

LES GREVES DIMINUENT AU CANADA

Ottawa, 16. — Durant le mois d'août, le service de placement du travail a reçu 56,000 demandes d'ouvrage, 67,000 avis de positions vacantes et placé 49,000 personnes. La proportion des sans travail qui était de 2.57 pour cent en juillet, a tombé à 2.40 en août.

Le temps perdu en août par les grèves a été de 316,187 jours. Il y avait, en août, 44 grèves concernant 2,254 ouvriers, et à la fin du mois il y avait encore 20 grèves concernant 6,564 ouvriers.

LE COUT DE LA VIE

Il augmente toujours. — $14.43 par semaine

Ottawa, 16. — Le coût hebdomadaire de la vie a monté d'une fraction en août. Il était de $14.43 comparé à $13.77 en juillet et à $13.41 en août 1918.

EVANOUISSEMENT D'UN BEAU REVE D'ALLIANCE

Les Etats-Unis ne s'obligent pas à appuyer la Grande-Bretagne

San Francisco, 18. — En réponse à certaines questions de l'organisation de la ligue des nations de San Francisco, le président Wilson a fait plusieurs déclarations importantes. Il dit d'abord que la Grande-Bretagne ne peut l'emporter à la pluralité des suffrages sur les Etats-Unis.

Les gouvernements étrangers ne peuvent pas non plus d'après les clauses du pacte obtenir des soldats américains pour les guerres d'outremer. La ligue aura une influence puissante au sujet de la restauration de Shantung à la Chine. Les États-Unis ne seront pas obligés d'après l'article 10 d'aider la Grande-Bretagne à réprimer la révolte irlandaise et d'après l'article 2 un forum sera créé pour l'étude des questions de libre-gouverne.

ON PREDIT LA MORT DE LA CONFERENCE DE LA PAIX

Paris, 18. — Les journaux de ce matin discutent la possibilité du déplacement de la Conférence de la Paix, de Paris à Londres.

Le Premier Ministre de la Grande-Bretagne aurait insisté sur ce point important, à cause des intérêts spéciaux qu'a l'Angleterre dans le règlement de la question de l'Empire Turc.

Plusieurs journaux émettent l'opinion qu'on en viendrait peut-être à la dissolution virtuelle de la Conférence, et que la question serait traitée par les différents Ministères des Affaires Etrangères de chaque pays.

UN REGNE SANGLANT

Plus de 2,000 personnes, dont des prêtres, tués. — Ce régime a coûté 10 milliards.

Bâle, 17. — Une dépêche reçue ici venant de Budapest dit que sous le régime de Bela Kun les communistes hongrois ont ordonné l'exécution de plus de 2,00 personnes. Les victimes ont surtout été choisies dans la classe "intellectuelle" et dans le clergé. On estime aussi que les quatre mois de dictature de Bela Kun ont coûté plus de 12 milliards à la Hongrie.

ELECTIONS DANS ONTARIO LE 20 OCTOBRE?

Toronto, 18. — Le "Globe" de Toronto annonce que la date des élections provinciales en Ontario pourrait être fixée au 20 octobre. Autrement elles ne pourraient avoir lieu qu'après la prochaine session. Cette rumeur que l'on dit tenir de source certaine aurait été publiée à la suite d'un caucus spécial tenu réecmment et où l'on aurait discuté la question.

On ajoute que M. Hearst prendrait à ce sujet une prompte décision.

LES NAVIRES ALLEMANDS

On a réussi à en renflouer 19, dont 15 destroyers et 3 croiseurs

Washington, 17. — Le sous-secrétaire d'Etat, M. Philips, a reçu une dépêche de Londres, lui disant qu'on a réussi à renflouer à Scapa Flow, les navires de guerre allemands Baden, les croiseurs Francfort, Nuremberg et Emdem, et 15 destroyers. Trois autres destroyers seront renfloués sous peu.

NOMBREUX VOLS A MAIN ARMEE DANS TORONTO

Toronto, 16. — On constate à Toronto que le cambriolage et le vol à main armée sont devenus chose de tous les jours dans la capitale ontarienne.

Dimanche dernier M. Elliott était invité par quelques jeunes gens à faire une promenade en automobile. M. Elliott se prêta bien volontiers à une aussi courtoise invitation. A peine les promeneurs se furent-ils éloignés de la ville que l'un des occupants de l'automobile, menaçant M. Elliott de son revolver, le sommait de lui livrer sa bourse.

Quelques instants plus tard, l'invité était laissé sur la route, soulagé de la jolie somme de $75.00 et d'une montre en or.

UNE TERRIBLE TEMPETE AU TEXAS

Des vagues énormes, soulevées par l'ouragan, ont été rejetées sur les villes situées près du golfe du Mexique. —Des centaines de pertes de vie. — Dommages élevés.

UNE TERRIBLE TEMPETE S'ABAT SUR LE TEXAS

New-Cork, 16. — La région du Texas située sur le bord du Golfe du Mexique a été ravagée, hier, par un terrible ouragan et plusieurs pertes de vie ainsi que de nombreux dommages à la propriété sont à déplorer. Les rapports reçus annoncent que les morts sont très nombreux et qu'il y en a plus de 100 dans la seule ville de Corpus Christi.

Ces derniers chiffres comprennent les cadavres qui ont été trouvés dans la baie de Nuecès sur laquelle est située Corpus Christi. Dans cette dernière ville seulement les dommages à la propriété sont évalués à $4,000,000 et différentes autres villes ont subi de lourdes pertes.

A Corpus Christi

Corpus Christi, Texas, 16. — Un terrible ouragan qui a soufflé pendant 24 heures a ravagé notre ville; la liste des morts que l'on connait se chiffre entre 15 et 25 personnes, les dommages à la propriété s'élèvent à $4,000,000 et 4,000 personnes se trouvent sans foyer. Les nouvèlles des autres villes disent que l'on découvre toujours de nouveaux cadavres.

Grande détresse

La ville de Corpus Christi est dans la plus grande détresse et le Maire Gordon Boone a envoyé une demande de secours au gouverneur d'Austin, M. Hobbs. Le palais de justice tient lieu de morgue. Au moins une vingtaine de cadavres flottaient hier soir sur la baie de Neuces et étaient ramenés vers la rive par les vagues.

Il y avait aussi sur l'eau nombre de débris et les quelques navires qui avaient été épargnés par l'ouragan allaient à la pêche des cadavres. La ville est sans eau potable, sans lumière et sans gaz; les vivres sont insuffisants et si des sécours n'arrivent pas aujourd'hui la condition sera très sérieuse.

Le chemin de fer Causeway a été balayé par les vagues, mais on peut parvenir à la ville vers l'Ouest. On a reçu la nouvelle hier soir qu'un train venait du nord par St-Louis, Brownsville et Mexico. On croit qu'il apportait des secours de Laredo.

Toute la section résidentielle au nord de la ville sur la côte a été ravagée à l'exception du Sanitarium Spohn, de l'hôpital du Service Sanitaire des Etats-Unis où 37 soldats américains ont été envoyés en traitement, et d'une autre bâtisse en bois.

Enormes vagues

La plus grande partie des dommages furent causées par les énormes vagues de la marée qui arrivaient sur la rivé à une vitesse de 65 à 70 milles à l'heure. La plus grande partie des résidences sur la rive ont été détruites ainsi que les navires. Les résidences sur la colline ont été peu endommagées et quelques toits seulement ont été enlevés. Les vagues étaient d'une profondeur de 10 pieds.

Les rues Chapparal et Mosquite, dans le quartier d'affaires, ont été inondées, et lorsque l'eau s'est retirée hier soir elles étaient remplies de décombres. Les soldats sont en devoir.

A Portland

Houston, Texas, 16. — M. le maire Amerman, d'Houston, a reçu une nouvelle de Kingsville, hier soir, disant que l'on avait retrouvé les cadavres de 23 personnes qui ont perdu la vie dans l'ouragan à Portland une petite ville située à sept milles de Corpus Christi.

Le message demandait que l'on envoyât immédiatement des entrepreneurs de pompes funèbres à l'inhumation des morts. Trois entrepreneurs se sont immédiatement dirigés sur les lieux. Tard dans la soirée d'hier, un message téléphonique reçu de Beeville annonçait que l'on avait retrouvé 120 cadavres à huit milles de Portland, près de White Point.

La plupart des morts, ajoute le message, ont été reconnus; ce sont des habitants de Corpus Christi.

Bâtisses inondées

On craint qu'une longue liste de pertes ne soit envoyée bientôt des villes voisines, dont plusieurs se trouvaient directement dans le trajet parcouru par le cyclone.

La tempête a lancé une grosse vague à dix pieds au-dessus des districts d'affaires de la partie nord de la ville. Il y avait environ quatre pieds d'eau à l'entrée de l'hôtel Nueces et toute maison d'affaires près de la baie était inondée dans 8 ou 10 pieds d'eau.

Si les pertes de vie n'out pas été plus nombreuses c'est grâce à l'alarme donnée dimanche matin par la section basse de la ville avertissant toute personne se trouvant dans la zone dangereuse de chercher refuge dans la partie élevé de la ville. Toute la journée dimanche des centaines de personnes portant ce qu'elles possédaient de plus précieux envahirent la partie élevée de la ville. Ces centaines d'autres qui restèrent à leurds demeures malgré le danger furent plus tard sauvées par des équipes de sauveteurs.

Les règlements militaires étaient en force hier, et personne n'avait la permission de pénétrer dans la partie de la ville où la tempête avait sévi. Tous les aliments qui n'avaient pas été détruits par la tempête furent vendus sous la direction des fonctionnaires de la ville, une journée de ration étant accordée à chaque client.

La ville était plongée dans l'obscurité, hier soir, et plusieurs endroits manquaient d'eau potable et des commodités d'égoût. On rapporte que les chemins de fer ont été très endommagés et seulement quelques lignes pourront continuer le trafic durant les quelques jours à venir. On exprime des craintes aujourd'hui à cause du manque de nouvelles d'Aransas Pass, de Port Aransas et de Rockport.

LE GOUVERNEMENT REFUSE LA DEMANDE DES SOLDATS

Un boni de $2,000 ne peut être accordé, déclare l'Hon. M. Doherty. — Délégation d'une ligue de l'Ontario.

Ottawa, 16. — La demande d'un boni de $2,000 faite samedi par les délégués de la Ligue de Gratuité d'Ontario a été carrément rejetée par le gouvernement. L'exécutif de l'Association des Vétérans de la Grande Guerre déclare qu'il n'a rien à faire avec la Ligue et qu'il fera ses demandes lui-même.

Les vétérans se préparent à déposer devant le comité parlementaire qu'ils demandent toutes les informations qui pourraient persuader ministres et députés que le Canada est en état de payer le boni aux soldats qui ont pris part à la grande guerre.

Les délégués de Toronto qui ont rencontré les ministres, samedi, furent introduits par le soldat Harry Flynn. Ils exposèrent leur cas et lorsqu'ils eurent terminé, l'hon. C. J. Doherty, premier ministre intérimaire, pendant la maladie de sir Robert Borden, déclara que le gouvernement ne pouvait accéder à leur demande.

"La demande de $2,000 de gratuité, dit l'hon. M. Doherty, est une demande, à laquelle, étant donné la situation financière du pays, le gouvernement ne peut accéder. Le Canada traite ses soldats de retour avec une plus grande mesure de libéralité que tout autre pays qui a pris part à la guerre.

"Nous voulons bien aller à la dernière limite pour aider ceux qui ont combattu pour le pays mais nous devons reconnaitre qu'il y a une limite, une limite au-delà de laquelle il serait désastreux d'aller, et, parlant au nom du gouvernement, j'ai à vous dire qu'en tant que ces gratuités sont concernées nous ne pouvons aller plus loin que nous ne sommes allés."

LE GENERAL SMUTS ET L'EMPIRE

Les nationalistes séparatistes

Capetown, 16. — Le premier ministre Smuts, dans un discours vigoureux au parlement, a déclaré que le Sud Africain devait continuer à former une partie de l'Empire et qu'il ne pouvait pas s'en séparer. L'Union, déclara-t-il, ne doit pas être détruite par le nationalisme.

Recommandant fortement que le Sud Africain accepte le mandat de l'Afrique Ouest, il dit que les Allemands de ce pays le préféraient à toute l'administration de l'Union. Il croit que dans l'intérêt de l'Union et de la population native, ce territoire devra être mis sous la domination de l'union.

Il y a eu des désordres durant la guerre et il ne croit pas que maintenant il soit nécessaire de maintenir une grande force militaire dans ce territoire qui se développera paisiblement sous le gouvernement d'Union.

Le premier ministre Smuts mit au défi le général Hertzog, le chef des Nationalistes, de déclarer si oui ou non les Nationalistes désiraient encore l'indépendance séparée du Transvaal.

Le général Hertzog lui répondit que le congrès nationaliste déciderait cette question, sur quoi le premier ministre déclara que cette réponse était évasive et il réaffirma que le Sud Africain n'avait pas le droit de se séparer de l'empire.

PLUS DE 20 CANDIDATS OUVRIERS

Ouvriers et Fermiers-Unis s'uniraient

Toronto, 16. — M. Joseph Marks, secrétaire provincial du parti ouvrier indépendant, a annoncé qu'il y aura des candidats ouvriers dans vingt et un comtés au moins en dehors de Toronto et qu'il y aura plusieurs candidats dans la Ville Reine elle-même aux prochaines élections provinciales.

Dans deux ou trois circonscriptions les ouvriers et les fermiers s'uniront probablement pour le choix d'un candidat. Dès que le gouvernement aura annoncé la date de l'élection, le parti ouvrier tiendra une conférence à Hamilton pour fixer les détails de la campagne.

CABANA EST INVINCIBLE

Il conserve son titre en triomphant de Matysek

Montréal, 16. — Le tournoi des hommes forts, commencé hier soir au Monument National, s'est terminé vers 2 h. 30, ce matin, par la victoire de Cabana, qui a conservé son titre. Il l'a emporté sur son adversaire par 458 livres.

Le total de chacun des adversaires a été comme suit:

Cabana .... 5,689½ livres
Matysek .... 5,240½ livres

Résultat en faveur de Cabana: 458 livres.

Cabana a tenu la tête pendant presque tout le tournoi, mais Matysek a fait également bonne figure et ne s'est laissé que fort peu distancer. Cabana, de l'avis de tous, s'est surpassé et a émerveillé les spectateurs, dont l'attention a été grandement soutenue durant tout le tournoi.

Plus de trois mille spectateurs avaient envahi la grande salle du Monument National et le tournoi fera époque dans les annales sportives de Montréal.

FOCH RECHERCHE LE CADAVRE DE SON FILS

Il avait été tué dans les Ardennes belges

Paris, 16. — Le Maréchal Foch a demandé récemment au gouvernement belge de faire des recherches pour les restes de son fils qui fut tué en août 1914 dans les Ardennes belges.

Le Maréchal Foch s'était abstenu de mentionner la mort de ce fils et peu de personnes savaient que le jeune Foch avait été tué au début des hostilités.

LES ALLEMANDS SE PLAIGNENT

Attirés en Argentine sous fausses représentations

Buenos-Ayres, 16. — Les immigrants allemands qui arrivent ici se plaignent de ce qu'ils ont été induits à laisser leurs demeures en Allemagne sous de fausses représentations et sont venu en Argentine avec la promesse que des terres leur seraient données lors qu'ils arriveraient dans ce pays.

Plusieurs reçurent le conseil de s'enregistrer dans l'association de colonisation agricole d'Argentine lorsqu'ils quittèrent Hambourg et durent payer 50 marks pour leur entrée.

Un contrat apporté par un des Allemands promettait aussi que la banque d'Argentine leur prêterait de l'argent à des conditions faciles et pour une longue période afin de permettre aux immigrants de s'acheter des machines agricoles et des animaux vivants.

NEGOCIATIONS DU JAPON AVEC LE VATICAN

Il s'agit des missions catholiques allemandes dans les Iles du Pacifique sous le contrôle du Japon.

Rome, 16. — Le Japon a commencé de discuter avec le Vatican la question des missions catholiques allemandes dans les Iles Caroline, Marshall et Marienne dans le Pacifique. Le capitaine Sato Yamaoto, qui était antérieurement à Rome comme attaché naval, est arrivé à Rome dans le but d'entamer des négociations. Le Japon a administré ces Iles depuis leur capture contre l'Allemagne au début de la guerre.

Il fut annoncé dans une dépêche de Rome le 25 août que le Japon commençait des négociations avec le Vatican au sujet des missions catholiques allemandes dans le Pacifique. On déclara alors que le Vatican proposait la création d'un corps international de missionnaires pour remplacer les Allemands.

HAUSSE DU PRIX DES COSTUMES FEMININS EN ANGLETERRE

Londres, 16. — On parle de combattre la hausse des prix des vêtements des femmes, prévue par les commandes déjà faites pour les habits d'hiver. On ferait une pression auprès du gouvernement afin d'empêcher la manufacture d'un demi million de costumes "Standard" tels que fabriqués en 1918.

Les maisons de Leeds, qui possèdent plus de 2,000,000 de verges de matériel employé dans la confection de ces vêtements "Standard", annoncent que ces habits dont le prix était de $14 à $16 l'an dernier, ne seront pas moins de $18 ou $20 cette année.

PROPAGANDE!

Liste des brochures, tracts et volumes que l'on peut se procurer au Comité de Propagande LaVérendrye, St-Boniface:

DE "L'ACTION FRANCAISE"

"Almanach de la Langue Française": 1916 .... $ .15
"Almanach de la Langue Française": 1917 .... $ .15
"Almanach de la Langue Française": 1918 .... $ .15
"Almanach de la Langue Française": 1919 .... $ .20
"La Fierté": R. P. Louis Lalande, S.J. .... $ .10
"Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx .... $ .10
"La Veillée des Berceaux": Edouard Montpetit .... $ .10
"Refrains de Chez Nous" .... $ .10
"La Langue Gardienne de la Foi": Henri Bourassa .... $ .25
"La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J. .... $ .10
"Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx .... $ .10
"La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain .... $ .10
"Pour la Défense de nos Lois Françaises": A. Perreault .... $ .25
"La Déportation des Acadiens": Henri d'Arles .... $ .10
"La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx .... $ .75
"Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx: Edition de luxe .... $ .60
Edition Populaire .... $ .25

DE LA L. R. F. A., ETATS-UNIS

"Le Français dans nos Ecoles" .... $ .05
"La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin .... $ .05
"La Reconstruction Sociale" .... $ .05

DIVERS

"Les Récits Laurentiens": Frère Marie-Victorin, des E. C.: Edition reliée et cartonnée .... $ .75
Edition brochée .... $ .60
"Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe .... $ .60
Edition populaire .... $ .2[illegible]
"Contes Historiques" en images .... $ .1[illegible]
"L'Instruction Obligatoire" .... $ .0[illegible]
"L'Ecole Obligaoire": Mgr L.-A. Paquet .... $ .05
"Le Premier Patron du Canada": R. P. Lecompte, S.J. .... $ .05
"Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P. .... $ .05
"Le Docteur Painchaud": C.-J. Magnan .... $ .05
"Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa .... $ .10
"L'Eveil Démocratique": Mgr L.-A. Paquet .... $ .10
"La Faillite de l'Autorité dans la Société et la Famille" .... $ .10
"L'Eglise Catholique au Canada" $ .10
"Les Choses qui s'en Vont": Fr. Gilles, O.F.M. .... $ .25
"Notre Jeunesse": Guy Vanier .... $ .10

Ces brochures seront expédiées franc de port sur réception du montant requis.

Adressez vos commandes à:
COMITE DE PROPAGANDE LaVERENDRYE,
39 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.

SI VOS OREILLES SONT PLEINES DE BRUITS

Si vous avez des grondements, des bourdonnements dans les oreilles, si vous devenez dur d'oreille, si vous craignez la surdité catarrhale, allez chez votre pharmacien et procurez-vous une once de "Parmint" (double force) et ajoutez-y un quart de chopine d'eau chaude et un petit peu de sucre granulé. Prenez-en une cuillerée à thé quatre fois par jour.

Très souvent cela vous soulagera immédiatement de ces bruits d'oreille. Les narines contractées s'ouvriront, la respiration deviendra plus facile et les mucosités cesseront de tomber dans la gorge. Ce remède est facile à préparer, coûte peu et se prend facilement. Toute personne souffrant de surdité catarrhale ou qui a des bruits de tête devrait faire l'essai de cette médecine.

DIX MILLIONS EN FUMEE

New-York, 16. — Les immenses établissements de la Cie Stone et Fleming Oil, une des filiales de la Standard Oil, à Long Island, sont la proie des flammes depuis samedi. Un certain nombre de réservoirs d'huile, de gazoline et de naphte ont fait explosion et blessé une cinquantaine de personnes, la plupart des pompiers et des employés de la compagnie; les dommages se chiffrent autour de dix millions de dollars.

Les flammes qui continuent de faire rage, ont pris naissance samedi après midi à la suite d'une explosion d'un réservoir d'huile de la compagnie établie sur la rivière Newton. Rapidement elles couvrirent tout l'établissement en une immense montagne de feu et de fumée, se propagèrent aux usines de la Cie Columbia Distilling, de la Cie American Agricultural, puis de la Cie Peter Cooper Glue et s'attaquèrent au pont Greenpoint. Cinq réservoirs éclatèrent les uns après les autres, et l'huile enflammée se mit à couler le long de la rivière et la traversa entièrement où elle mit le feu aux établissements Platt, de la Standard Oil.

Le feu se répandit si rapidement que les appareils des compagnies eurent à peine le temps d'être mis sur pied et qu'un signal prolongé fut donné appelant sur les lieux toutes les brigades à incendie des environs. Malgré la rapidité des explosions qui se succédaient, les pompiers se mirent bravement à l'oeuvre sans se soucier du danger, ils purent sauver deux ou trois réservoirs, mais ils durent reculer constamment en présence de la chaleur très intense que dégageait l'élément destructeur. Ils travaillaient par équipes succédant toutes les vingt minutes, et à la fin de la journée ils tombaient de fatigue.

Plusieurs milliers de gallons d'huile et de gazoline disparurent ainsi en fumée dans l'espace de quelques heures, et les flammes s'attaquèrent aussi à plusieurs centaines de tonnes de charbon entassées dans les cours des établissements incendiés.

La Cie Stone and Fleming Oil déplore la perte complète de ses usines et de ses réservoirs dont à peine trois ont échappé jusqu'ici à la fureur des flammes. Sur une étendue de vingt acres, ce n'est plus qu'une masse de fer tordu et rougi par le feu, entremêlée de pierres brûlées et réduites en cendre.

Deux navires à combattre les flammes, le "Hewitt" et le "New Yorker" remontèrent la rivière Newton, au premier signal et commencèrent à répandre des torrents d'eau sur la scène du sinistre, et s'acharnèrent à sauver le pont Greenpoint. Ils voguaient sur une mer de feu pour ainsi dire, puisque toute la rivière se couvrit d'huile enflammée; à un moment donné, le feu gagna le pont supérieur d'un d'entre eux et une partie de l'équipage dût diriger ses efforts de ce côté afin de se protéger.

Trois autres navires vinrent à la rescousse quelques minutes plus tard, mais ne purent se rendre sur les lieux à cause du pont tournant que les flammes attaquaient déjà; ils dirigèrent leurs boyaux de ce côté, puis lorsque le danger disparut, le pont s'ouvrit pour leur donner passage.

Le maire Hylan se rendit sur la scène du sinistre à la première heure, encourageant de sa présence les pompiers qui se dépensaient à combattre les flammes; mais il faillit payer de sa vie son acte de civisme. Il se tenait à quelques cents pieds d'un immense réservoir, lorsque celui-ci fit explosion projetant au loin des tonnes d'huile en flammes. Le maire fut littéralement couvert et à moitié aveugle, chercha une issue pour se sauver; un pompier l'aperçut et se porta à son secours pour le ramener en lieu sûr.

Le feu a fait rage pendant vingt-quatre heures consécutives; dimanche soir, les pompiers réussirent à le maitriser à certains endroits et se comptent maintenant sûrs de l'empêcher de se propager davantage.

Cependant l'huile en flammes peut brûler encore pendant plusieurs jours.

Toujours bonnes. — La plupart des pilules perdent leur valeur avec le temps. Il n'en est pas ainsi des Pilules Végétales de Parmelee. Cette pilule est fabriquée de telle façon qu'elle conserve sa force et son efficacité, et on la peut emporter partout sans craindre qu'elle perde de la valeur. Voilà une qualité que possèdent peu de pilules. Quelques pilules perdent leur valeur, mais il n'en est pas ainsi des Pilules Végétales de Parmelee. Elles garderont longtemps leur fraicheur et leur puissance.

CA RESSEMBLE A LA GUERRE

Un orateur déclare que les miliciens irlandais et les femmes elles-mêmes résisteront aux troupes anglaises.

New-York, 16. — Sous la présidence de M. Frank P. Walsh, ancien membre de la Commission nationale du Travail en temps de guerre, une grande assemblée de protestation contre la récente suppression du parlement sinn-feiner et l'arrestation de deux députés sinn-feiners a été tenue, hier soir, à la salle d'opéra Lexington. M. Walsh a été le principal orateur. Ont aussi porté la parole: Alfred Talley, procureur adjoint du district, Norman Thomas, Allan McCurdy, J. W. McConaghy et R. H. Mussey, directeur de la "Nation."

En ouvrant l'assemblée nombreuse — la salle était archi-comble, — M. Walsh a violemment attaqué la Grande-Bretagne. Lord French, a-t-il dit, a proclamé "qu'une campagne de terrorisation organisée, approuvée par le gouvernement va commencer", en Irlande.

M. Walsh, qui était l'un des Irlando-Américains désignés pour tenter de représenter l'Irlande à la Conférence de la paix, a directement demandé à son auditoire "d'oublier cette criminelle apathie et d'exciter l'indignation du pays contre cette dernière mesure de l'Angleterre".

Parlant des plans de Lord French, l'orateur a dit: "Avec des troupes aguerries, fraichement arrivées du Rhin, munies d'artillerie, de gaz asphyxiants, de chars d'assaut, de tous les horribles engins de la guerre moderne, il se propose d'effacer toute trace du mouvement républicain en Irlande. Il a déjà supprimé le parlement irlandais, il a déjà arrêté les chefs sur lesquels il a pu mettre la main.

Il n'y a qu'un moyen pour l'Angleterre de réussir à éliminer le mouvement républicain en Irlande, et c'est le meurtre de tous les hommes, de tous les enfants qui vivent dans ce pays-là. Ses millions de soldats bien équipés, aidés par toutes les inventions de guerre modernes seront plus qu'un égal pour les 200,000 miliciens que la république peut mobiliser, mais si ces 200,000 échouent, il y en aura 200,000 pour les remplacer. Même les femmes combattront l'envahisseur jusqu'au moment où les protestations d'un monde horrifié ramèneront à ses sens l'implacable Angleterre.

Ce n'est pas une exagération de dire, que l'Angleterre a déclaré la guerre à l'Irlande, et il n'est pas injuste de prétendre que les hommes plus impitoyables que l'infâme von Bissing lui-même répéteront les scènes de Belgique et de Roumanie."

L'orateur a déclaré "qu'en donnant une impulsion des Etats-Unis", à la grande lutte qu'il semble croire imminente entre les vétérans anglais et la milice irlandaise, il demande instamment "qu'on ne regarde pas l'Irlande comme un objet de pitié." Il avertit cependant les amis de l'Irlande aux Etats-Unis de s'attendre à trouver la tâche plutôt difficile. Il a cité le témoignage de William C. Bullitt, devant la commission sénatoriale des Affaires étrangères, pour prouver comment une fois "notre gouvernement a été amené par contrainte à faire ce que la Grande-Bretagne désirait."

M. Walsh a affirmé catégoriquement qu'il n'existe pas de division entre le nord et le sud de l'Irlande, sur la question de la "république irlandaise."

A la fin du discours de M. Walsh, l'assemblée a adopté une résolution par laquelle elle demande au Congrès de reconnaitre le gouvernement dirigé par de Valera et de refuser de fournir d'autres fonds au gouvernement britanniqu.

Considéré l'un des plus puissants remèdes contre les maladies de la saison chaude et contre l'inflammation des intestins, le Cordial contre Dysenterie du docteur J.-D. Kellogg s'est fait une réputation à laquelle ne peut aspirer nul autre cordial du même genre. Pour les jeunes et les vieux qui souffrent de ces affections, c'est le meilleur remède qu'ils puissent se procurer.

LA JOURNEE DES ROSES

Un peu en retard, soit, mais la nouvelle n'en sera pas moins agréable. La Journée des Roses, 13 septembre, a donné la belle de recette de $5,876. Le public s'est donc montré généreux. Les bonnes religieuses de l'Orphelinat Saint-Joseph l'en remercie du fond du coeur. Elles ajoutent un merci tout spécial à l'adresse des bonnes dames canadienes-françaises, qui ont rapporté la jolie somme de $900.00.

POUR SE RETIRER A L'ORPHELINAT ST-JOSEPH

Deux ou trois personnes assez âgées, sachant faire la couture, désirant se retirer dans une maison paisible, peuvent s'adresser à la supérieure de l'Orphelinat Saint-Joseph, Winnipeg.

PETITES ANNONCES

Tarif: 1 sou par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

LA VALEUR DE NOS PETITES ANNONCES.

On nous écrit: Je dois féliciter La Liberté de l'efficacité de ses annonces car j'ai vendu cette boutique trois semaines après l'avoir annoncée en vente dans votre journal."

Les personnes désirant faire un voyage au Canada, aux Etats-Unis en Europe ou tout autre pays, feraient bien de s'adresser à M. M.-E. Sabourin, agent de voyages, 60 avenue Provencher, Saint-Boniface, où tous les renseignements voulus leur seront donnés volontiers.

GEORGE DORVAL PIANISTE, gradué du "New England Conservatory" de Boston. Organiste à la cathédrale. Résidence: 48 rue Dumoulin, Sainte-Boniface. Téléphone Main 3022.

ON DEMANDE une institutrice pour l'école St-Avila (école Champagne) St-Norbert, Man. S'adresser à **Joseph Bohémier, secrétaire-trésorier.**

SERVANTE GENERALE demandée. Bons gages. S'adresser à **M. de la Giclais, 603 Gertrude, Winnipeg.**

ON DEMANDE couturières pour machine à coudre Singer et finisseuses. S'adresser à **256 rue Logan, téléphone Garry 3084.**

CHANT. M. L.-S. Hélie, ténor, autrefois de New-York, soliste à la cathédrale de Saint-Boniface, prend des engagements pour concerts, recitals, et donne des leçons de chant. Studio: **123 rue Aulneau, Saint-Boniface. Tél. Main 3278.**

Si vous voulez un auto pour passagers, s'adresser à **Geo. Beaulieu, 504 rue Des Meurons, téléphone Main 2494, St-Boniface.**

On demande bonne jeune fille pour prendre soin des enfants. Bon salaire. S'adresser **Mme J. P. Tremblay, 177 Provencher, St-Boniface.**

Ouvriers Demandes.—Des opératrices d'expérience pour moulins à coudre à moteur. Bon salaire. Emploi permanent. 44 heures par semaine. S'adresser **Ladies' Garment Limited, 404 Edifice Donalds, rue Donald.**

A Vendre. Automobile, cinq passagers, Oldsmobile, modèle Torpedo, 1919. Cinq mois d'usage seulement. **J. W. L. Forget, Banque d'Hochelaga, Winnipeg.**

A Vendre à 2½ milles de Dunrea. Une demi-section; 220 acres en culture, la balance en paturage et en bois. De l'eau en quantité. Une maison bien finie, étables, graineries, etc. Six chevaux de travail, 4 poulains, 10 vaches à lait, 15 autres bêtes à cornes. Toutes les machineries agricoles. Au prix minime de $14,300. $3,500 comptant. **S'adresser: A. Lavoie, Dunrea, Man.**

Leçons de Chant par Melle G. Franck. 1er prix du conservatoire de Bruxelles. **215 rue Notre-Dame, Saint-Boniface.**

A Vendre. Maison de pension à Saint-Lazare. Tout près de la gare G.T.P. Avec cinq lots. Pour toutes informations s'adresser à **M. Ovide Lavallée, propriétaire.**

A Vendre. Maison de quatre chambres. Sans terrain. A transporter dans délai raisonnable. $200. S'adresser à C. A. Gareau, 457 Des Meurons.

A Vendre. Très bonne maison dans Norwood. S'adresser à **M. C. A. Gareau, 457 rue Des Meurons.**

Institutrice demandée pour l'école Thibert, no. 1740. Commencera le 17 octobre 1919. Capable d'enseigner l'anglais et le français. Pour plus amples informations s'adresser à Jos. **Paitenaude, secrétaire-trésorier, Thibert no. 1740, Guynemer, Man.**

Bonne a tout faire demandée. S'adresser à **Mme James Prendergast, 85 rue Notre-Dame, St-Boniface.**

Barbier demandé par l'Union Canadienne de St-Pierre. Conditions avantageuses.

Ferme a vendre. A Ste-Anne-des-Chênes. 160 acres. Tout en culture. Bâtie et cloturée. Instruments aratoires et animaux. Grain et fourrage. Près du village. S'adresser: **Boite 6 Ste-Anne-des-Chênes.**

SACRE-COEUR

M. et Mme Dolphis Gauthier, de Montréal, ainsi que M. et Mme Nelson Aubry, de North Bay, Ont., et leurs deux enfants, ont été les hôtes de MM. Edmond et Appollinaire Gauthier, de Winnipeg, leurs frères. Ils viennent de retourner après un séjour de 15 jours parmi nous.

* * *

Société Saint-Jean-Baptiste

Dimanche après-midi avait lieu l'assemblée générale de la Société Saint-Jean-Baptiste. Il y avait une assistance nombreuse, et la société était heureuse de s'adjoindre quatre nouveaux membres. Le nombre augmente à chaque assemblée, et nous souhaitons qu'à la fin de l'année le nombre soit d'au moins deux cents membres. Ce serait chose bien facile si chacun y mettait un peu de bon vouloir.

Des questions très importantes y furent discutées, surtout celle du bazar qui doit avoir lieu au commencement de novembre. M. J.-H. Lemire fut élu à l'unanimité président des Comités. MM. H. Germain et Mailhot ont été choisis aussi à l'unanimité pour prendre charge des rafraîchissements et des jeux.

Nous espérons que tous les membres de la société sans exception prêteront leur concours aux Dames de Sainte-Anne, aux enfants de notre école et aux jeunes filles pour faire un succès complet de notre bazar.

Les membres étaient aussi heureux de recevoir le résultat très satisfaisant du pique-nique de la Société, donné en faveur de notre école paroissiale. Le R. P. Thérien, O.M.I., notre chapelain, a remercié en des termes très appropriés tous les membres qui ont pris une part active au pique-nique et en particulier le président, M. L. Arsenault, pour qui il a proposé un vote de sincères remerciement pour l'infatigable zèle qu'il a déployé.

* * *

Dimanche, le 14 courant, eurent lieu les élections des Enfants de Marie. Mlle A. Patenaude fut maintenue à l'unanimité présidente; Mlle S. Chauvière, vice-présidente; Mlle R. Castéla, trésorière. Mlles Marie-Louise Gingras et Y. Thibault, choristes. L'assemblée générale, vu l'état florissant de leur caisse, a voté un don de $25 au soutien de l'école.

* * *

Dames de Sainte-Anne

Dimanche soir, après la bénédiction du Saint-Sacrement, avait lieu l'assemblée générale des Dames de Sainte-Anne, et le Comité de Régie a été réélu pour la nouvelle année.

* * *

Dimanche prochain, les membres de la Ligue du Sacré-Coeur sont invités à venir faire la sainte communion. Le soir, après l'office, il y aura assemblée générale de tous les membres.

* * *

L'organisation du bazar est complétée pour la part que doivent y prendre les dames et les demoiselles. A une assemblée générale, un Comité de Régie fut créé, avec le pouvoir de s'adjoindre les aides voulues: Présidente, Mme J.-L. Leduc; vice-présidente, Mme J.-A. Dostert; trésorière, Mme J.-H.-N. Léveillé; secrétaire, Mme R. Chauvière; conseillères: Mlles A. Patenaude, A. Dostert et Renée Castéla.

A la table de fantaisie: Mmes F. Gingras, J. Collon F. Castéla et Laliberté.

A la table de couture: Mmes F. Olivier, A. Bédard et L. Arsenault.

A la table des poupées: Mmes E. Guertin et J. Lavoie.

A la table de loterie: Mmes L. Desautels et L. Messier.

A la table d'objets de piété: Mmes I. Richer et T. Roy.

A la table des bonbons: Les Enfants de Marie.

Mlle L. Germain remplira les fonctions de palmiste.

Toutes ces dames et demoiselles demandent le concours et l'encouragement de toute la paroisse pour assurer le succès du bazar. Elles recevront avec reconnaissance toute suggestion propre à en garantir le bon fonctionnement, et dans ce cas on pourra s'adresser de vive voix ou par téléphone, à Mme J.-L. Leduc, Sherbrooke 2998.

Nous avons déjà reçu plusieurs objets de valeur: un magnifique moulin électrique, don de M. et Mme A.-B. Desrochers; un fer électrique, don de M. V. Guilbert; un service à dépécer, don du R. P. Normandin, O.M.I., curé; un couple de lapins (belges), don de Mme P. Desrochers; un tonne de charbon et une corde de bois, don de la Commercial Coal Co., Ltd (J.-A. Aubert et V. Guilbault); un sac de 100 livres de sucre, don de la Cie Jobin-Marrin; une tonne de charbon, don de la Western Coal Co.; une boite de chocolat, bouteille de parfum et sac sachet, don de M. C.-W. Campbell, pharmacien (coin Ste-Marie et Hargrave); un tricot pour dame, don de Greenshields Ltd; un don de $20 en or par l'hon. Sénateur Aimé Bénard; un complet en fourrure, valeur de $50, don de M. Horace Chevrier; un don de Mme Russell; un magnifique cendrier, donné par le R. P. Vézina, O.M.I., principal de l'école de Lebret, Sask.; montre en or pour dames, don de M. J.-M. Bessette; montre en or pour hommes, don de M. Ernest Guertin.

* * *

M. Léon Bénard, fils de notre distingué concitoyen, l'hon. Sénateur A. Bénard, est parti pour le Collège Loyola, Montréal, où il doit terminer ses études.

* * *

De passage au presbytère: le R. P. Vallès, O.M.I., missionnaire à Beren's River; le R. P. Bonal, O.M.I., de Le Pas; le R. P. Gunneville, O.M.I., de Montréal; le R. P. Perreault, O.M.I., missionnaire à International Falls, Minn.; le R. P. Blais, O.M.I., du Juniorat de Saint-Boniface; le R. P. Vézina, O.M.I., principal de l'école de Lebret, Sask.

* * *

Le R. P. Péalapra, O.M.I., du Juniorat de Saint-Boniface, a donné le sermon de circonstance, dimanche dernier.

* * *

Un huissier, parti pour saisir le mobilier d'un fermier, répondait à un de ses amis qui lui demandait, à son retour, de quelle façon on l'avait accueilli à la ferme.

— Très bien, disait-il, on a voulu me faire manger.

— Ah! bah!

— Oui, ils ont lancé sur moi leurs chiens.